

Essai de description de la morphologie verbale du parler de Spontin

par LUC VAN KERCHOVE

O. Introduction

1. Nous proposons dans cet article un essai de description des formes flexionnelles simples du verbe du parler de Spontin (1).

(1) J. GERMAIN, *Les carrières à Spontin (D 12). Étude dialectologique*. Mémoire de licence (Université Catholique de Louvain). Leuven, 1971, p. I-II : « La commune de Spontin (D 12) (Carte Remouchamps, Bulletin de la Commission Royale de Toponymie et de Dialectologie IX (1935), p. 211-271) fait partie de l'arrondissement de Dinant, canton de Ciney. Située au centre de la vallée du Bocq, elle est bornée au nord par Durnal et Assesse ; à l'est par Sovet ; au sud par Thynes et à l'ouest par Dorinne. D'une superficie de 761 hectares, Spontin comptait, en 1970, 603 habitants. Ce n'est guère un village à caractère rural. La population est surtout composée d'employés et d'ouvriers. Une usine d'eaux minérales et une fabrique de béton sont les deux industries marquantes. En outre, une société bruxelloise recueille de l'eau potable pour la capitale. L'industrie hôtelière et le tourisme, favorisés par un remarquable château féodal, constituent aussi une ressource pour le village. Toutefois, la région se caractérise surtout par l'abondance de carrières, tant de petit granit que de grès. Cette industrie fut jadis très florissante, au point d'occuper la grande majorité des ouvriers du village. Spontin est du reste bâti entièrement en pierre du pays, si l'on excepte les habitations récentes. Cela donne au village un cachet très particulier et une unité architecturale assez remarquable. Spontin a même été, à la fin du siècle dernier et plus récemment, de 1948 à 1952, le siège d'une école théorique et pratique de la taille de la pierre. Cependant, aujourd'hui, l'industrie de la pierre y est très nettement en régression ». Pour plus d'information, voir :

Par formes « simples », nous entendons : le présent de l'indicatif, le présent du subjonctif, l'imparfait de l'indicatif, l'imparfait du subjonctif, le futur simple, le présent du conditionnel, l'impératif, l'infinitif, le participe passé et le participe présent (1). Nous avons écarté les formes appelées traditionnellement « composées ». Nous ne décrivons pas non plus les phénomènes de liaison.

Nous avons voulu rendre prédictibles cette multitude de formes verbales à partir d'un nombre restreint d'éléments morphophonologiques et de règles de représentation aussi simples que possible (2).

Toutefois nous tenons à souligner le caractère hypothétique du (ou des) modèle(s) qui sont le résultat de notre analyse, parce qu'il nous semble impossible d'aboutir à un système morphophonologique définitif sans une analyse complète de la morphologie.

2. Les données pour notre étude ont été rassemblées à Spontin même, pendant une série d'enquêtes (janvier 1971, juillet 1971, janvier 1972).

En général nous avons soumis aux informateurs (3) une

A. WOUËZ, *Spontin, Durnal et Dorinne. Essai historique*. Bruxelles, Éditions techniques et scientifiques, 1958.

(1) Dans la suite de notre étude ces termes seront abrégés de la façon suivante : présent de l'indicatif : pr. ind. ; présent du subjonctif : pr. subj. ; imparfait de l'indicatif : impf. ind. ; imparfait du subjonctif : impf. subj. ; futur simple : fut. ; présent du conditionnel : cond. ; impératif : imp. ; infinitif : inf. ; participe passé : pp. ; participe présent : ppr. Ces abréviations peuvent être suivies des signes sg., 4, 5, 6 qui seront lus respectivement comme singulier, 4^e personne, 5^e personne, 6^e personne.

(2) Cf. 0.3.

(3) Nos informateurs réguliers étaient : M. JOSEPH BAUDOT (†), né à Spontin en 1909, tailleur de pierre en retraite. Il a toujours habité Spontin. Sa mère est née à Spontin également, tandis que son père et sa femme sont nés respectivement à Thynes (à 5 km de Spontin) et à Ciney (à 9 km de Spontin) ; M. JEAN GERMAIN, né à Spontin en 1949, licencié en philologie romane et dialectologue (Université Catholique de Louvain) ; M^{me} ZOÉ ISTA-NICAISE, née à Spontin en 1893, femme de ménage. Elle a toujours habité

liste de verbes français qu'ils ont traduits en wallon et conjugués. Cependant, pour éviter des calques du français, nous avons souvent suggéré les verbes au moyen d'une paraphrase. Parfois aussi, certains de nos informateurs qui s'intéressaient particulièrement à notre travail, avaient rassemblé eux-mêmes une quantité de verbes wallons. Afin d'éviter au maximum des informations erronées, nous avons interrogé toujours plusieurs personnes. A part quelques cas (cf. II.2.1. ; II.3. sous (5) remarque d), sous (8) remarque a) et sous (57) et (58), il n'y avait pas de divergences importantes entre les matériaux fournis par les informateurs respectifs. Enfin nous avons contrôlé l'exactitude des données au moyen de quelques enregistrements de récits et de conversations libres.

3. La méthode que nous employons suit de très près celle qui est utilisée par Karel VAN DEN EYNDE et Claire BLANCHE-BENVENISTE dans leur *Essai d'analyse de la morphologie du verbe français* (1). Toutefois nous expliquons ici quelques termes que nous utiliserons dans la suite de notre étude.

Nous distinguons 3 niveaux de description : le niveau

Spontin. Sa mère est née à Spontin, tandis que son père et son mari sont nés respectivement à Écaussines (Hainaut) et à Saint-Josse-ten-Noode (Bruxelles) ; M. ALEXANDRE RUFY, né à Spontin en 1893, tailleur de pierre en retraite. Comme ses parents, il a toujours habité Spontin ; M. FERNAND THIRIFAYS, né à Durnal (à 3 km de Spontin) en 1903, employé en retraite, domicilié à Spontin depuis 1927. Son père est né à Durnal et sa mère à Conneux (à 12 km de Spontin).

Nous avons interrogé également M. LÉON DISPA, né à Évrehaïlles (à 9 km de Spontin) en 1885, épinceur en retraite, domicilié à Spontin depuis 1939 ; M^{me} THÉRÈSE DISPA-HERBEAUX (†), née à Spontin en 1889, femme de ménage ; M. JULES ÉTIENNE, né à Spontin en 1886, facteur en retraite ; M. ALEXANDRE GERMAIN, né à Spontin en 1906, menuisier en retraite ; M^{lle} MARIE RUFY, née à Spontin en 1901, femme de ménage. Nous tenons à remercier toutes ces personnes pour leur aimable collaboration.

(1) Dans *Orbis* 19 (1970), p. 404-429. Le lecteur trouvera en tête de cet article un exposé succinct de cette méthode.

morphophonologique ou structural auquel se situent les morphèmes, qui sont composés de morphophonèmes (p. ex. le morphème °fu, composé de 2 morphophonèmes °f et °u) ; le niveau phonologique auquel se situent les morphes, qui sont composés de phonèmes (p. ex. le morphe /fu/, composé de 2 phonèmes /f/ et /u/) ; le niveau phonétique auquel se situent les sons (p. ex. les sons [f] et [u]) (1). Nous réservons les termes traditionnels *radical* et *désinence* au niveau phonologique : il s'agit de morphes. Au niveau morphophonologique ou structural nous parlons respectivement de *morphème lexical* et de *morphème grammatical*.

Chaque morphophonème est représenté par un ou par plusieurs phonèmes. Chaque phonème est réalisé par un ou par plusieurs sons. Le passage de morphophonème à phonème est assuré par des règles de représentation (phonologique) ; celui de phonème à son par des règles de réalisation (phonétique). Soit schématiquement : °B → /b/ → [b].

On parle d'une représentation indirecte p. ex. lorsque °f est représenté par /j/ dans un certain contexte ; dans d'autres contextes °f a une représentation directe, c'est-à-dire /f/. La plupart des morphophonèmes que nous posons n'ont qu'une représentation directe.

Lorsque deux ou plusieurs segments phonologiques sont en distribution complémentaire phonique (c'est-à-dire lorsqu'ils sont prédictibles moyennant leurs environnements phoniques) (2), ils peuvent être considérés comme les repré-

(1) ° précédant une forme ou un élément, situe ceux-ci au niveau structural ou morphophonologique.

/ / entourant une forme ou un élément, situe ceux-ci au niveau phonologique.

[] entourant une forme ou un élément, situe ceux-ci au niveau phonétique.

(2) Dorénavant, en parlant de distribution complémentaire, nous aurons toujours en vue une complémentarité en fonction des contextes phoniques.

sentations d'une seule unité d'un niveau supérieur, c'est-à-dire d'un seul morphophonème. Quand on constate p. ex. que les segments phonologiques /a/ et /b/ se trouvent toujours respectivement devant /x/ et devant /y/ et qu'ils s'excluent mutuellement dans ces contextes, on peut dire que /a/ et /b/ sont deux représentations du même morphophonème °A. Cet état de choses est exprimé par une règle de représentation :

$$\begin{aligned} \text{°A} &\rightarrow /a/ \text{ devant } \text{°x} \\ &\rightarrow /b/ \text{ devant } \text{°y} \end{aligned}$$

Si cette complémentarité s'étend à tout le corpus, un des segments phonologiques en question est considéré comme la représentation directe d'un morphophonème, les autres segments phonologiques étant considérés comme les représentations indirectes de ce morphophonème. Ce cas ne se présente pas dans notre étude.

En voici un exemple hypothétique :

$$\begin{aligned} \text{°ε} &\rightarrow /a/ \text{ en syllabe ouverte} \\ &\rightarrow /ε/ \text{ ailleurs} \end{aligned}$$

Lorsque cette complémentarité se limite à une partie du corpus, les segments phonologiques sont considérés comme les représentations indirectes d'un morphophonème spécial, n'ayant jamais de représentation directe. On constate p. ex. qu'à l'intérieur des séries verbales (11), (42) et (43) (cf. II.3.2.), /i/ se trouve toujours devant une semi-voyelle suivie d'une voyelle, tandis que /i:/ se trouve dans les autres positions (c'est-à-dire devant une semi-voyelle suivie d'une consonne et devant une semi-voyelle en position finale). On peut dire alors que /i/ et /i:/ sont deux représentations indirectes du même morphophonème spécial °I. Cet état de choses est exprimé par la règle de représentation suivante :

°I → /i/ devant °SV et °(S)V
 → /i:/ ailleurs (cf. III.1.6.)

Un morphème contenant un ou plusieurs morphophonèmes spéciaux est lui-même une forme spéciale qui ne peut donc être représentée qu'indirectement par une forme phonologique.

Une règle de représentation peut exprimer aussi une neutralisation phonologique. Les phonèmes /b/ et /p/ p. ex. ne sont pas en distribution complémentaire (cf. /bi:r/ (bière) — /pi:r/ (pierre)). Mais dans un contexte particulier, à savoir, « devant /#/ », on ne trouve jamais /b/ mais toujours /p/. Cet état de choses peut être exprimé par la règle de représentation suivante :

°b → /p/ devant °#
 → /b/ ailleurs (cf. III.1.1.)

4. Nous utilisons encore les signes conventionnels suivants :

(5) indique le numéro d'une série de verbes (ces séries seront établies sous II.3.2.)

(IA) indique le numéro d'une catégorie de verbes (ces catégories seront établies sous II.3.1.)

* précédant une forme ou un élément, indique que ceux-ci ne se rencontrent pas dans le corpus.

indique la jonction

∞ sera lu comme « zéro »

V sera lu comme « voyelle(s) »

C sera lu comme « consonne(s) »

S sera lu comme « semi-voyelle(s) »

- C sera lu comme « consonnes sonores auxquelles correspond une consonne sourde ayant le même point et le même mode d'articulation »
- C° sera lu comme « consonnes sourdes auxquelles correspond une consonne sonore ayant le même point et le même mode d'articulation »
- C¹ sera lu comme « consonnes excepté t »
- C² sera lu comme « consonnes excepté l »
- C³ sera lu comme « consonnes excepté r »
- C⁴ sera lu comme « consonnes excepté Z »
- Z sera lu comme « consonnes alvéo-palatales ʒ, ʃ, ʒ et c »
- ◊ indique un morphème soustractif affectant la consonne ou la semi-voyelle précédant immédiatement (1).

I. Hypothèse phonologique

Nous présentons ici un système phonologique hypothétique (2) à l'aide duquel nous avons transcrit notre corpus.

(1) Nous tenons à remercier MM. Hugo Plomteux et Théo Venckeleer qui ont bien voulu relire notre manuscrit, ainsi que M. Jean Germain dont les remarques nous ont été d'une grande utilité. Nous avons pu bénéficier aussi de plusieurs discussions fructueuses avec M. Karel Van den Eynde. Que tous trouvent ici l'expression de notre vive reconnaissance.

(2) Cf. K. VAN DEN EYNDE et C. BLANCHE-BENVENISTE, *op. cit.*, p. 405 : « Ce que nous utilisons comme transcription phonologique est à considérer comme empirique. Les critères phonologiques internes comme l'opposition et la distribution complémentaire, l'économie et le parallélisme sont certes pris en considération ; mais il nous semble qu'on ne peut opter définitivement pour un système morphophonologique et pour un système phonologique déterminé qu'après un examen complet de la morphologie ».

1. *Les consonnes et les semi-voyelles* (1).

	BI-LABIALES		LABIO-DENTALES		DENTO-ALVÉOLAIRES		ALVÉO-PALATALES		PALATALES		VELAIRES		UVULAIRE
	sonores	sourde	sonore	sourde	sonores	sourdes	sonore	sourde	sonores	sourde	sonore	sourde	sonore
OCCUSIVES	b	p			d	t			ʧ	c	ʃ	k	
FRICATIVES			v	f	z	s	ʒ	ʃ					
NASALES	m				n				ɲ				
LATÉRALE					l								
VIBRANTE													r
SEMI-VOYELLES	w								j				

(1) Nous avons employé les symboles de l'Association Phonétique Internationale. Les phonèmes figurent dans un tableau avec leurs caractéristiques phonétiques articulatoires essentielles.

2. *Les voyelles* (1).

degré d'aperture	antérieures		centrales	postérieures
	non- arrondies	arrondies	non-arrondies	arrondies
1) brèves longues nasales	i i:	y y:		u u:
2) brèves longues nasales	e:	ø:		o: õ:
3) brèves longues nasales	ɛ ɛ: ẽ:	œ œ:		ɔ
4) brèves longues nasales			a a: ã:	

3. *Remarques.*

3.1. Les voyelles longues du 1^{er} degré d'aperture /i:/, /y:/, /u:/ sont plus fermées que les voyelles brèves correspondantes respectivement /i/, /y/, /u/.

3.2. Les phonèmes /c/ et /ʒ/ ont des règles de réalisation particulières :

/c/ → [tʃ] dans tous les cas
 p. ex. /ce:R/ → [tʃe:R] (tomber)
 → [c] facultativement

— devant /t/ (C'est le cas pour toutes les formes d'un certain nombre de verbes de (5) (1), dont le radical de base (2) se termine par /ct/).

p. ex. /kactɛ/ → [katʃtɛ] ou [kactɛ] (cacheter).

— devant /n/ (C'est le cas pour pr. ind. 6 et pr. subj. 6 (formes en -/ny/ et -/nyʃ/) (3) d'un certain nombre de verbes de (20) et de (22) dont le radical de base se termine respectivement par /c/ et /rc/.)

p. ex. /ipɔcny/ → [ipotʃny] ou [ipɔcny] (ils sautent)

/itrevo:cny/ → [itrevo:tʃny] ou [itrevo:cny] (ils traversent)

/ʒ/ → [dʒ] dans tous les cas

p. ex. /ʒat/ → [dʒat] (tasse)

→ [ʒ] facultativement devant /n/ (C'est le cas pour pr. ind. 6 et pr. subj. 6 (formes en -/ny/ et -/nyʃ/) d'un certain nombre de verbes de (21) dont le radical de base se termine par /ʒ/ et de tous les verbes de (23) dont le radical de base se termine par /rʒ/.)

p. ex. /ikā:ʒny/ → [ikā:dʒny] ou [ikā:ʒny] (ils changent)

/icɛʒny/ → [i:ʃɛdʒny] ou [i:ʃɛʒny] (ils chargent)

3.3. /s/ → [ʃ] devant /C/

→ [s] ailleurs

p. ex. /sbro:ci/ → [ʃbro:ʃi] (écraser)

3.4. Comme en français l'accent d'intensité tombe toujours sur la dernière syllabe.

(1) Cf. II.3.2.

(2) La notion de radical de base sera définie sous II.2.1. note 1.

(3) Cf. II.2.1.

II. Présentation et classification du corpus

1. Voici, à titre d'exemple, la conjugaison complète d'un des verbes du corpus (1) :

	<i>pr. ind.</i>	<i>pr. subj.</i>	<i>impf. ind.</i>	<i>impf. subj.</i>
Sg.	/tap/	/tap/	/tapœ/	/tapœf/
4	/tapā:/	/tapā:f/	/tapē:/	/tapē:f/
5	/tapɔ/	/tapɔf/	/tapi:/	/tapi:f/
6	{ /tapε/ /tapny/	{ /tapεf/ /tapnyf/	/tapē:/	/tapē:f/
	<i>fut.</i>	<i>cond.</i>	<i>imp.</i>	/tapɔ/
Sg.	/taprε/	/taprœ/	<i>inf.</i>	/tapε/
4	/taprā:/	/taprē:/	<i>p. p.</i>	/tapε/
5	/taprɔ/	/tapri:/	<i>p. pr.</i>	/tapā:/
6	/taprɔ̃:/	/taprē:/		(frapper)

2. *Segmentation morphologique provisoire et critères de classement des données.*

2.1. Un premier examen du corpus verbal permet d'effectuer une segmentation morphologique provisoire.

(1) A tous les temps personnels il n'y a qu'une seule forme pour les 3 personnes du singulier.

Les formes de la 2^e personne du singulier ne s'emploient que dans un langage familier et même grossier : ordinairement, on emploie la forme de la 5^e personne pour les 2^e et 5^e personnes. De même il n'y a qu'une seule forme pour le singulier et le pluriel de l'imp.

Comme cette description ne vise que les formes verbales isolées, nous avons omis les pronoms personnels sujets précédant les formes verbales (excepté à l'imp., à l'inf., au pp. et au ppr.) et les pronoms réfléchis précédant les formes des verbes pronominaux (excepté à l'imp., où ils suivent, et au pp. et au ppr.). Nous en ferons autant pour toutes les autres formes verbales citées dans la suite de cette étude.

Dans tous les verbes on trouve, en position finale des formes, les mêmes séquences phonologiques pour exprimer les mêmes modes, temps et personnes, à savoir :

/ã:/	pour le pr. ind. 4 et le ppr.
/ɔ/	» » » » 5 et l'imp.
/ɛ/	» » » » 6.
/ny/	» » » » 6.
/ã:f/	» » pr. subj. 4.
/ɔ:f/	» » » » 5.
/ɛ:f/	» » » » 6.
/nyf/	» » » » 6.
/œ/	» l'impf. ind. sg. (1)
/ê:/	» » » 4 et 6 (2).
/i:/	» » » 5.
/œf/	» l'impf. subj. sg.
/ê:f/	» » » 4 et 6 (2).
/i:f/	» » » 5.
/rɛ/	» le fut. sg.
/rã:/	» » » 4.
/rɔ/	» » » 5.
/rõ:/	» » » 6.
/rœ/	» » cond. sg. (1)
/rê:/	» » » 4 et 6 (2).
/ri:/	» » » 5.

Ces séquences phonologiques seront considérées provisoirement comme les désinences exprimant les modes,

(1) Il existe des variantes libres pour ces désinences : à côté des formes citées, généralement usitées — du moins dans les conversations que nous avons eues avec nos informateurs —, on trouve parfois /s:f/ à l'impf. ind. sg. et /rɔ:f/ au cond. sg.

(2) Deux de nos informateurs admettaient, à côté des formes citées, les formes suivantes : /œ:/ à l'impf. ind. 4 et 6 ; /œ:f/ à l'impf. subj. 4 et 6 ; /rœ:/ au cond. 4 et 6. Cependant ces formes étaient rejetées par tous les autres informateurs.

temps et personnes en question. En les enlevant aux formes verbales nous obtenons le radical provisoire (p. ex. /tap/-). Cependant, pour beaucoup de verbes, nous obtenons ainsi plusieurs radicaux alternants (1).

p. ex. :

/brɔʃt + ā:/	/mɔl + ā:/	/kreʃ + ā:/
/brɔʃte:j + rɛ/	/mu: + rɛ/	/kre:ʃ + rɛ/
/brɔʃte:j + ny/ (5)	/mɔl + ny/ (38)	/kre:ʃ + ny/ (33) (2)

2.2. A l'intérieur de la conjugaison du verbe en question, ces radicaux alternants sont en distribution complémentaire : le radical apparaissant devant la désinence provisoire /ā:/ apparaîtra automatiquement devant toutes les autres désinences provisoires à initiale vocalique ; le radical apparaissant devant la désinence provisoire /rɛ/ apparaîtra automatiquement devant toutes les autres désinences provisoires commençant par /r/ ; le radical apparaissant devant la désinence provisoire /ny/ apparaîtra automatiquement devant la désinence provisoire /nyʃ/.

Voici deux exemples :

le verbe /rɔvj/ (25) : le radical provisoire /rɔvj/ apparaît devant les désinences provisoires à initiale vocalique : /rɔvj + ā:/, /rɔvj + ɔ/, /rɔvj + ɛ/, /rɔvj + ā:f/, /rɔvj + ɔʃ/, /rɔvj + ɛʃ/, /rɔvj + œ/, /rɔvj + ē:/, /rɔvj + i:/, /rɔvj + œʃ/, /rɔvj + ē:ʃ/, /rɔvj + i:ʃ/ ; le radical provisoire /rɔvi:j/ apparaît devant les désinences provisoires

(1) Nous appellerons « radical de base », le radical qu'on trouve en enlevant aux formes verbales les désinences provisoires à initiale vocalique.

(2) Pour la traduction des verbes donnés comme exemple et qui figurent dans les listes se trouvant après chaque type de verbe (cf. II.3.2.), nous renvoyons à ces listes au moyen du numéro de la série à laquelle appartient le verbe en question.

commençant par /R/ : /Rɔvi:j + Rɛ/, /Rɔvi:j + Rã:/, /Rɔvi:j + Rɔ/, /Rɔvi:j + Rõ:/, /Rɔvi:j + Rœ/, /Rɔvi:j + Rē:/, /Rɔvi:j + Ri:/, et devant les désinences provisoires commençant par /n/ : /Rɔvi:j + ny/, /Rɔvi:j + nyf/ ;

le verbe /mu:R/ (38) : le radical provisoire /mɔl/ apparaît devant les désinences provisoires à initiale vocalique : /mɔl + ā:/, /mɔl + ɔ/, /mɔl + ɛ/, /mɔl + ā:f/, /mɔl + ɔf/, /mɔl + ɛf/, /mɔl + œ/, /mɔl + ē:/, /mɔl + i:/, /mɔl + œf/, /mɔl + ē:f/, /mɔl + i:f/, et devant les désinences provisoires commençant par /n/ : /mɔl + ny/, /mɔl + nyf/ ; le radical provisoire /mu:/ apparaît devant les désinences provisoires commençant par /R/ : /mu: + Rɛ/, /mu: + Rã:/, /mu: + Rɔ/, /mu: + Rõ:/, /mu: + Rœ/, /mu: + Rē:/, /mu: + Ri:/.

2.3. Ayant adopté le radical unique (p. ex. /tap/ (1) ou les radicaux alternants (p. ex. /brɔʃt/ — /brɔʃte:j/ (5) issus de cette segmentation morphologique provisoire, on ne trouve pas de séquences phonologiques pouvant servir de désinences provisoires communes respectivement pour le pr. ind. sg., le pr. subj. sg., l'inf. et le pp. On trouve, entre autres, les formes suivantes :

<i>rad. de base</i>	<i>radical alternant</i>	<i>pr. ind. sg.</i>	<i>pr. subj. sg. sg.</i>	<i>inf.</i>	<i>p.p.</i>
(1) /tap/	—	/tap/	/tap/	/tapɛ/	/tapɛ/
(16) /kur/	—	/kur/	/kur/	/kury/	/kury/
(20) /pis/	—	/pis/	/pis/	/pisi/	/pisi/
(29) /bat/	—	/ba/	/bat/	/bat/	/baty/
(33) /krɛʃ/	/krɛ:f/	/krɛ:/	/krɛ:f/	/krɛ:f/	/krɛʃy/
(45) /li:ʒ/	/li:/	/li:/	/li:j/	/li:R/	/li:/
			/li:f/		
(38) /mɔl/	/mu:/	/mu:/	/mu:j/	/mu:R/	/mɔly/

2.4. Étant donné II.2.1. et II.2.3., le classement du corpus verbal sera basé sur deux critères :

2.4.1. les alternances du radical,

2.4.2. l'aspect des formes du pr. ind. sg. et du pr. subj. sg., de l'inf. et du pp.

2.5. Étant donné II.2.2. et II.2.3., il suffit de donner pour chaque verbe les 7 formes suivantes : pr. ind. sg. ; pr. subj. sg. ; pr. ind. 4 (représentative des formes à désinence à initiale vocalique) ; pr. ind. 6, forme en /ny/ (représentative du pr. subj. 6, forme en /nyf/) ; fut. sg. (représentative des formes à désinence commençant par /r/) ; inf. ; pp. Ces 7 formes sont appelées « temps primitifs ».

Toutes les autres formes peuvent donc être construites à partir de celles-là.

3. *Présentation et Classement du corpus.*

3.1. Selon les critères établis sous II.2.4. les 817 (1) verbes du corpus se répartissent en 61 séries.

Celles-ci peuvent être classées entre elles selon II.2.4.2.

(I) comprend des verbes dont les formes du pr. ind. sg. et de l'inf. sont identiques respectivement à celle du pr. subj. sg. et à celle du pp. (Séries 1-28).

(A) comprend des verbes dont cette forme unique de l'inf. et du pp. se termine par /ɛ/. (Séries 1-15.)

(B) comprend des verbes dont cette forme unique de l'inf. et du pp. se termine par /y/. (Séries 16-19.)

(C) comprend des verbes dont cette forme unique de l'inf. et du pp. se termine par /i/. (Séries 20-28.)

(1) 4 verbes irréguliers non compris (cf. II.3.3.).

(II) comprend des verbes dont les formes du pr. ind. sg. et de l'inf. diffèrent respectivement de celle du pr. subj. sg. et de celle du pp. (Séries 29-50.)

(A) comprend des verbes dont la forme de l'inf. est identique à celle du pr. subj. sg. et dont la forme du pp. diffère de celle du pr. ind. sg. (Séries 29-35 ; 50 (1).)

(B) comprend des verbes dont les formes de l'inf. et du pp. diffèrent respectivement de celle du pr. subj. sg. et de celle du pr. ind. sg. (Séries 36-41 ; 48 (2) ; 49 (3).)

(C) comprend des verbes dont la forme de l'inf. diffère de celle du pr. subj. sg. et dont la forme du pp. est identique à celle du pr. ind. sg. (Séries 42-47 ; 48 (4) ; 49 (5).)

(D) comprend un verbe dont les formes de l'inf. et du pp. sont identiques respectivement à celle du pr. subj. sg. et à celle du pr. ind. sg. (Série 50) (6).

(III) comprend des verbes qui réunissent des caractéristiques de (I) et (II). (Séries 51-61.)

(A) comprend des verbes dont la forme du pr. ind. sg. diffère de celle du pr. subj. sg. mais dont la forme de l'inf. est identique à celle du pp. (Séries 51-58.)

(a) comprend des verbes dont cette forme unique de l'inf. et du pp. est identique à celle du pr. ind. sg. (Séries 51-52.)

(b) comprend des verbes dont cette forme unique de l'inf. et du pp. diffère de celle du pr. ind. sg. (Séries 53-58.)

(B) comprend des verbes dont la forme du pr. ind. sg.

(1) Si on adopte la forme /kənce/ au pr. ind. sg.

(2) Si on adopte la forme /dœ/ au pr. ind. sg.

(3) Si on adopte la forme /klojy/ au pp.

(4) Si on adopte la forme /dy/ au pr. ind. sg.

(5) Si on adopte la forme /klo:/ au pp.

(6) Si on adopte la forme /kəny/ au pr. ind. sg.

est identique à celle du pr. subj. sg. mais dont la forme de l'inf. diffère de celle du pp. (Séries 59-61.)

(a) comprend des verbes dont cette forme unique du pr. ind. sg. et du pr. subj. sg. est identique à celle de l'inf. (Séries 59-60.)

(b) comprend un verbe dont cette forme unique du pr. ind. sg. et du pr. subj. sg. diffère de celle de l'inf. (Série 61.)

3.2. Voici donc les 61 séries (1) :

(1) pr. ind. sg.	pr. subj. sg.	pr. ind. 4	pr. ind. 6
			(forme en /ny/)
tap	tap	tapā:	tapny

(1) (a) Pour chaque série nous donnerons les temps primitifs d'un verbe-type, une liste exhaustive ou exemplative des verbes appartenant à cette série avec leur traduction française et leur nombre total. Les formes données sont des formes phonologiques. Dans les listes nous présenterons la forme du radical de base. Les listes sont constituées de façon à témoigner aussi complètement que possible des variations attestées dans les radicaux de base relevés.

(b) Toute une série de verbes présentent des préfixes comme /ɾi/, /di/, /si/, /kə/ etc. se composant d'une consonne suivie d'une voyelle et qui présentent des alternances p. ex. :

/dɪfɾɛ/ (déchirer) — /ɾicyɾ/ (je déchire) — /ɟsɪdɪfɾ/ (je le déchire)

/dimā:dɛ/ (demander) — /ɟidmā:t/ (je demande)

/dimɛfji/ (méfier) — /ɟimdimefi:j/ (je me méfie)

/ɾifɔnɛ/ (ressembler) — /nɔɾfɔnā:/ (nous ressemblons)

/ɾifu:ɾby/ (essuyer) — /irifu:ɾbɛ/ (ils essuient)

/sibɛɾɛ/ (étonner) — /ɟimsysbɛɾɛ/ (je me suis étonné)

Nous ne décrivons pas ces alternances puisqu'elles obéissent à des règles dépassant le cadre de la forme verbale isolée que nous nous sommes proposé d'étudier. L'occurrence d'un alternant ou de l'autre semble liée à l'environnement phonique constitué par la syllabe précédente (généralement un pronom personnel sujet ou objet, ou un pronom réfléchi) et par le phonème suivant immédiatement. Toutefois, la formulation exacte de ces règles exige une étude spécifique. Dans les listes les verbes concernés seront marqués d'un astérisque et ils seront présentés avec l'alternant le plus long.

(c) Dans les listes les verbes pronominaux seront marqués du signe +.

	<i>fut.</i>	<i>inf.</i>	<i>p.p.</i>	<i>nombre total de verbes appartenant à cette série</i>
	tapæ	tape	tape	113
grip	grimper		karakol	caracoler, tituber
klep	boiter		jal	geler
sop	souper		bry:l	brûler
tap	frapper		brã:l	branler
ko:p	couper		sir	cirer
lã:p	boire, lamper		jyr	jurer
spit	éclabousser		fër	ferrer un cheval
but	pousser, buter		afɔr	se dépêcher, arriver en courant
sket	casser			
rɔt	marcher		sibar*+	s'étonner
fu:t	écouter		sito:r*	renverser
ã:be:t	embêter		da:r	se précipiter sur
kõ:t	compter		rasõ:r	nettoyer avec soin
pẽ:t	boire, pinter		strim	étrenner
plã:t	planter		fym	fumer
vik	vivre		tum	tomber
skryk ⁺	s'engouer		sem	semmer
brɔk	sortir brusque- ment		stram	étendre, épar- piller
atak	attaquer		spo:m	rincer
co:k	pousser		lymsin	traînailler
plõ:k	plonger		jyn	déjeuner
agraf	agrafer		ven	sentir, flairer
co:f	chauffer		fɔn	sembler
diskɔpes	découper par morceaux		tan	énervé, fatiguer
camɔs	moisir		di:m	dîner

tas	entasser	da:n	damner
pē:s	penser	trō:n	trembler
dā:s	danser	ġē:n	baver
εfil	enfiler	klaw	clouer
disko:rtyl	débiter, découper	py:w	puer
	éclater (des pierres)	su:w	suer
berdel	causer trop, mar- monner, bavarder etc.	se:w	s'enfuir

Remarques :

a) Voir (5) remarque a).

b) Les verbes dont le radical de base se termine par /l/, offrent deux formes pour le fut. sg. (et pour les formes qui sont dérivées de ce temps primitif) : à côté de /εfilrε/, /ġalrε/, /brɣ:lRε/ etc., on trouve également /εfirrε/, /ġarrε/, /brɣ:RRε/ etc. (cf. aussi (8) remarque b).

(2)	ty:s	ty:s	ty:zā:	ty:zny	
	ty:zRε	ty:zε	ty:zε	25	
brɣb	mendier	kRεv	crever	ripwez*+	se reposer
ɔd	fatiguer	ni:v	neiger	arɔz	arroser
maro:d	marauder	so:v	sauver	ty:z	penser
dimā:d*	demander	la:v	laver	kRø:z	creuser
bag	déménager	biz	courir en tous sens (en par- lant des bêtes)	ko:z	parler
ristyv	réchauffer	rifyz*	refuser		etc.

(3)	pwat	pwat	pwatā:	pwatny
	pwatRε	pwatε	pwatε	8

dispjæɪt	éveiller	tu:ɪn	tourner
ʃɔɪt	casser	ɪtu:ɪn*	retourner
pwaɪt	porter	mwē:ɪn	conduire
spwaɪt ⁺	s'emporter	pɔɪmwē:ɪn ⁺	se promener

Remarque : voir (5) remarque d).

(4)	oɪt	oɪt	o:ɪdā:	o:dny
	o:ɪdæ	o:ɪdɛ	o:ɪdɛ	2
	akwaɪd	accorder	o:ɪd	garder

Remarque : voir (5) remarque d).

(5)	bɔɪstɛ:j	bɔɪstɛ:j	bɔɪstā:	bɔɪstɛ:jny
	bɔɪstɛ:jɪɛ	bɔɪstɛ	bɔɪstɛ	130
klept	boiter		plɑ:ɪɪ	plâtrer
klapt	bavarder, claquer avec les souliers		kɔɪɪ	coffrer
bikt	pousser		sykɪ	sucrer
klukt	glousser		pwevɪ	poivrer
nift	fureter		kalm	calmer
aft	accrocher incidem- ment, hésiter		wajm	muer
			pu:ɪn	accoucher (en parlant d'un cheval)
pryst	prêter		brakn	se promener
ɔɪst	blessier			sans but, flâner
bɔɪst	brosser		kafn	fureter
bɛɪt	becqueter		sɔsn	être camarade
kact	cacheter			avec quelqu'un
ʃilt	sonner		ti:ɔn	chercher
pe:ɪt	faire de l'esclandre devant la porte d'une jeune fille mère		dɛkɑ:ɪt	écarter (jeu de cartes)
			bward	border

ɛmt	tousseter	la:ɛd	larder, frapper
flam	parler ou bredouiller du flamand		(de coups de couteau)
pent	priser	ɛba:ɛk	embarquer
pipt	boire	dɛvo:ɛs	divorcer
bujt	bouillonner	disfɔ:ɛm	déformer
kajt	rivaliser	kwa:ɛn	trompeter
awt	nettoyer un jardin	katu:ɛn	tourner en tous sens
bisk	rougir de honte	ø:ɛl	hurler
vistr	visser	bwa:ɛl	gueuler
lystr	cirer	ɛitl	brûler, étinceler etc.

Remarques :

a) Les verbes /kɔst/ (coûter) et /ɛo:st/ (ôter) peuvent être conjugués entièrement selon (5) :

kɔste:j	kɔste:j	kɔstā:	kɔste:jny
kɔste:jɛɛ	kɔste	kɔste	

ou bien selon (1), excepté au pr. ind. sg. et au pr. subj. sg.

kɔs	kɔs	kɔstā	kɔstny
kɔstɛɛ	kɔste	kɔste	

b) Voir la remarque après (8).

c) Voir la remarque après (11).

d) Les informateurs hésitent devant les verbes /skwa:ɛn/ (écorner), /masko:ɛd/ (secouer un arbre pour faire tomber des fruits, frapper assez violemment) et /ɛibwa:ɛd/* (reborder) : à côté des formes /skwa:ɛne:j/, /masko:ɛde:j/ et /ɛibwa:ɛde:j/ (pr. ind. sg. et pr. subj. sg.) on trouve parfois /skwan/, /masko:t/ et /ɛibwat/ selon (3) et (4) ; /masko:ɛd/ se conjugue parfois entièrement selon (4) :

on trouve donc aussi les temps primitifs /masko:dny/ (pr. ind. 6, forme en /ny/) et /masko:drɛ/ (fut. sg.).

(6)	marɪj	marɪj	marjā:	marɪjny
	marɪjɾɛ	marjɛ	marjɛ	2

marj⁺ se marier kō:fj confier

(7)	cɛry:w	cɛry:w	cɛrwā:	cɛry:wny
	cɛry:wɾɛ	cɛrwe	cɛrwe	1

cɛrw charruer

(8)	tā:fel	tā:fel	tā:flā:	tā:felny
	tā:felɾɛ	tā:flɛ	tā:flɛ	14

fɣpl	pelleter	rufl	aller, faire vite
fɛpl	ciseler de biais (une pierre)	sɔfl	souffler
kɔpl	coupler	gō:fl	gonfler
ɾapl ⁺	se rappeler	ē:fl	gonfler (à la suite d'une piqûre), enfler
pō:pl	pomper	tā:fl	haleter
zubl	sauter	tɔrl	s'accoupler (en par- lant d'une vache)
dɔbl	doubler		
fɣfl	siffler		

Remarques :

a) Les 46 verbes suivants se conjuguent indifféremment selon (5) ou selon (8). En général un même sujet parlant emploie pour le même verbe des formes conjuguées selon (5) et d'autres conjuguées selon (8), p. ex. : pr. ind. sg. /ko:val/ et /kovle:j/ ; fut. sg. /ɾɔ:pɛlɾɛ/ et /ɾɔ:pɛlɾɛjɾɛ/. Il arrive aussi que les informateurs ne sont pas sûrs ou ne s'accordent pas à inclure un de ces verbes dans (5) ou (8).

tɾupl	sauter, danser,	drɪgl	glisser
	s'essouffler		

akɔpl⁺	s'accoupler	dagl	goudronner
rɔpl	roter	rɛ:gl	régler
pø:pl	peupler	avø:gl	aveugler
amø:bl	meubler	bɔsɔfl	gonfler, bour- souffler
tru:bl	troubler	rini fl*	renifler
aka:bl	accabler	aruf	arriver en courant
ã:jã:bl	enjamber	rinɔvl*	renouveler
rasã:bl	rassembler	nivl	niveler
fɛtl	fendre (du bois)	ko:vl	creuser
bɔtl	mettre en bottes	ro:vl	ramasser, râbler
ty:tl	boire (assez rapi- dement)	ato:vl⁺	se mettre à table
so:tl	sautiller	ma:vl⁺	se fâcher
kwartl	écarteler, découper (du grès)	ja:vl	mettre en javelles
bɛdl	bavarder, cancaner	pe:sl	piétiner
mɔdl	modeler	rinasl*	remettre de l'acier
gadl	baver, vomir	ɛpu:sl	couvrir de pous- sière
ɛkwadl	lier avec une corde	ramõ:sl	ramasser
bo:dl	déplacer en faisant pivoter	sizl	ciseler
bykl	chevaucher	my:zl	chantonner, mus- eler
sɛkl	cercler	krwɛ:zl	croiser
distɔ:kl	séparer (noisettes p. ex.)	fi:zl	passer la soirée
rakl	râcler		
so:kl	sarcler		

Notons encore que les informateurs hésitent parfois devant un des 133 ou des 14 verbes que nous avons classés respectivement sous (5) et sous (8).

b) Les 14 verbes de (8) et les 46 verbes cités plus haut, pour autant qu'ils se conforment à (8), offrent deux formes pour le fut. sg. (et pour les formes qui sont dérivées de ce

temps primitif) : à côté de /tā:fɛlɾɛ/, /ʃypɛlɾɛ/, /rufɛlɾɛ/ etc., on trouve également /tā:fɛrɾɛ/, /ʃypɛrɾɛ/, /ru-fɛrɾɛ/ etc. (cf. aussi (1) remarque b).

(9)	məstyɾ	məstyɾ	məstrā:	məstyɾny
	məstyɾɾɛ	məstrɛ	məstrɛ	4

məstr	montrer	ɛ:tr	entrer
rɛskō:tr	rencontrer	rɛ:tr	rentrer

(10)	mɛʃin	mɛʃin	mɛʃnā:	mɛʃinny
	mɛʃinɾɛ	mɛʃnɛ	mɛʃnɛ	2

mɛʃn	glaner, ramasser	ɾamɛʃn	rassembler
------	------------------	--------	------------

(11)	li:vɛɾ	li:vɛɾ	li:vɛrā:	li:vɛrny
	li:vɛrɾɛ	li:vɛɾɛ	li:vɛɾɛ	3

kalibr	mesurer	ā:kɾ	ancrer	li:vɛɾ	livrer
--------	---------	------	--------	--------	--------

Remarque : Ces 3 verbes se conjuguent aussi selon (5) : à côté des temps primitifs donnés ci-dessus, on trouve donc : /li:vɛɾɛ:j/ pour le pr. ind. sg. et le pr. subj. sg., /li:vɛɾɛ:jny/ pour le pr. ind. 6, forme en /ny/, et /li:vɛɾɛ:jɾɛ/ pour le fut. sg.

(12)	duf	duf	duvjā:	duvny
	duvɾɛ	duvjɛ	duvjɛ	5

duvj	ouvrir	askuvj	couvrir
kuvj	couvrir	diskuvj	découvrir
raskuvj	couvrir		

(13)	ʃø:f	ʃø:f	ʃøvā:	ʃø:vny
	ʃø:vɾɛ	ʃø:vɛ	ʃø:vɛ	2

ʃøv	brosser	køv	couver
-----	---------	-----	--------

Remarque : L'alternance du radical /ɔ/-/ø:/ est facultative : à côté des temps primitifs donnés ci-dessus, on trouve aussi : /ʃɔf/ pour le pr. ind. sg. et le pr. subj. sg., /ʃɔvny/ pour le pr. ind. 6, forme en /ny/, et /ʃɔvrɛ/ pour le fut. sg.

(14)	dimø:r	dimø:r	dimœrã:	dimø:rny
	dimø:rre	dimœre	dimœre	1

dimœr demeurer

(15)	dɔn	dɔn	{ dɔnã:	—
			{ dnã:	—
	do:re	{ dɔne	{ dɔne	1
		{ dne	{ dne	

dɔn (1) donner

(16)	kur	kur	kurã:	kurny
	kurre	kury	kury	2

askrɔp accroupir kur courir

(17)	was	was	wazã:	wazny
	wazre	wazy	wazy	1

waz oser

(18)	dwa:m	dwa:m	dwa:rmã:	dwa:mny
	dwa:mre	dwa:rmy	dwa:rmy	1

dwa:rm dormir

(19)	sjɛf	sjɛf	sjɛrvã:	sjɛvny
	sjɛvre	sjɛrvy	sjɛrvy	2

rifu:rb* essayer sjɛrv servir

(1) Verbe défectif : il n'y a pas de formes en /ny/ et en /nyf/. Nous ne décrivons pas l'alternance du radical facultative /dɔn/ - /dn/, puisqu'elle semble obéir aux mêmes règles que les préfixes mentionnés sous II.3.2. note 1 b.

(20)	pis pisrɛ	pis pisi	pisā: pisi	pisny 127
wɛ:t	garder, surveiller		ba:f	bâcher
pis	pincer		stric	jeter de l'eau à petits jets, asperger, gicler ; sortir en jets (pour l'eau)
sys	sucer		pɛc	pêcher
mus	entrer		pɔc	sauter
cɛs	chasser		sac	tirer, traîner
splɔs	écosser		ku:c+	se coucher
kas	casser		ɛspe:c	empêcher
vo:s	voûter		sbro:c	écraser
blō:s	tituber, bercer		trē:c	couper, trancher
klē:s+	pencher		astā:c	dresser, étançonner
ragrā:s+	attendre, espérer impatiemment		lij	viser
piʃ	uriner		muj	manger
buʃ	frapper, boucher		sɛʃ	tuer, frapper
pɛʃ	pêcher		sprɔʃ	éternuer (en par- lant d'une bête)
krɔʃ	croquer		aʃ	mordre
bardaʃ	gauler (des noix)		fuj	bêcher
asko:f	marcher à grands pas, enjamber		paj	payer
			ro:j	arracher
			etc.	

(21)	wac wajrɛ	wac waji	wajā: waji	wajny 31
wi:d	vider à fond		arɛʃ	enrager
bri:ʒ	briser			
pu:ʒ	puiser		lɔʃ	loger
bo:ʒ	baiser		waj	parier
mɛsbriʃ	casser, détruire,		plō:ʃ	plonger

	abîmer	vē:j	venger
refy ₃ ⁺	réfugier	kā:j	changer
bu ₃	bouger, mouvoir		etc.

(22)	po:t	po:t	po:rtā:	po:tny
	po:trɛ	po:rti	po:rti	4

po:rt	partager	trɛvo:ɛc	traverser
so:rt	sortir	spo:rɲ	épargner

(23)	to:c	to:c	to:rjā:	to:jny
	to:jɛɛ	to:rji	to:rji	3

cɛrj	charger	to:rj	traîner	asto:rj	déranger
------	---------	-------	---------	---------	----------

(24)	rā:ci:j	rā:ci:j	rā:cā:	rā:ci:jny
	rā:ci:jɛɛ	rā:ci	rā:ci	14

ravjɛɛɛ	renverser	ɛrc	traîner à terre
rivjɛɛɛ*	renverser	fɔrc	fourcher
fwarj	écorcher	twarc	tordre
ramj	commencer à bouger tout d'un coup	rā:c	faire pivoter un charriot
frɛmɜ	frémir	pyrj	purger
tamɜ	tamiser	gwarj	boire
rawɜ	affûter	fwarj	forger

(25)	rɔvi:j	rɔvi:j	rɔvjā:	rɔvi:jny
	rɔvi:jɛɛ	rɔvji	rɔvji	59

strupj	estropier	dimɛfj**	se méfier
spɛpj	grignoter, ronger, rapiner	skafj	avalier goulûment
askrɔpj ⁺	s'accroupir	rɔvj	oublier
frapj	bouger	ne:vj	nager

fo:pj	chatouiller	grɤysj	grincer
cā:pj	pâturer, picorer dans les champs	dispəsɤj	écarteler, dépecer
turɤbj	tourbillonner	sɛɤɤsj	importuner quel- qu'un avec des questions
diswe:bj	déshabituer, tirer d'embarras	kɔɤɤsj	se fâcher
ǰā:bj	gambiller	smɛ̃:sj	donner des semences
bry:tj	marmonner, répri- mander	kō:sj	conseiller
vo:tj	emballer	skɔɤɤj	fouetter
o:ɤtj	frotter avec des orties	ǰe:ɤj	éprouver des goûts et des envies bizarres
ka:ɤtj	déplacer une pierre d'un quart de tour	ǰo:mj	couver (feu)
spō:tj	casser la pointe de quelque chose, épointer	sɛ̃:mj	aiguiser
stydj	étudier	manj	manipuler
me:ɤdj	frictionner, masser, remédier	ɤawj	tisonner
ma:ɤo:dj	menacer	ɛ̃:wj	piquer (en par- lant d'un insecte), aiguillonner
kɛ:kj	chatouiller		
krā:kj	bouger		
wɛ:kj	crier, geindre	etc.	
bɛgɤj	bégayer		
ɤɛ:gj	déchaumer		
(26)	spi:j	spi:j	spi:jny
	spi:jɤɛ	spiji	11
spij	briser	prij	prier

trij	trier	krij	crier
disbij ⁺	se déshabiller	fij	se fier
abij ⁺	s'habiller	apɔɔprij	approprier
gaspij	gaspiller	strij	nettoyer, étriller,
mytliplij	multiplier		dépouiller

(27)	ne:ɟ	ne:ɟ	neɟä:	ne:ɟny
	ne:ɟɾɛ	neɟi	neɟi	3

neɟ ⁺	se noyer	wɛɟ	veiller	plɛɟ	plier
------------------	----------	-----	---------	------	-------

(28)	ɾo:ɟ	ɾo:ɟ	ɾoɟä:	ɾo:ɟny
	ɾo:ɟɾɛ	ɾoɟi	ɾoɟi	11

ɾoɟ	tracer une ligne	fɾoɟ	frayer (en parlant des poissons)
nɔɟ	nier		
loɟ	lier	bɾoɟ	écraser
sɔɟ	scier	aɾoɟ	entamer un labour
ɛvoɟ	envoyer	afrɔɟ	rayer (une glissoire)
anɔɟ	ennuyer		
aspɔɟ	appuyer		

(29)	ba	bat	batä:	batny
	batɾɛ	bat	baty	5

fut	ficher	bat	battre
met	mettre	sɛ:t	sentir
aparet	apparaître		

(30)	ku	kut	kudä:	kudny
	kudɾɛ	kut	kudy	23

kud	cueillir	fɛ:d	fendre
mɔd	traire	pɛ:d	pendre
tõ:d	tondre	plɛ:d	plaindre
ɟõ:d	joindre	distɛ:d	éteindre

rɛspõ:d	répondre	stē:d	entendre
ritõ:d*	ciseler	vē:d	vendre
rē:d	rendre	etc.	
(31)	pje pjɛdrɛ	pjet pjɛt	pjɛrdā: pjɛrdy 2
pjɛrd	perdre	sitward*	tordre
(32)	kø: kø:zrɛ	kø:s kø:s	kozā: kozy 1
kɔz	coudre		
(33)	krɛ: krɛ:ʃrɛ	krɛ:ʃ krɛ:ʃ	krɛʃā: krɛʃy 1
krɛʃ	grandir, croître		
(34)	vø: vjɛrɛ	vø:j vø:j	vejā: vejy 1
vɛj	voir		
(35)	prɛ: pydrɛ	prɛ:t prɛ:t	pyrdā: pri 3
pyrd	prendre	kõ:pyrd	comprendre
		apyrd	apprendre
(36)	ce: ce:jrɛ	ce:j ce:r	cejā: cejy 1
cej	tomber		
(37)	ʃø: ʃø:rɛ	ʃø:j ʃø:r	ʃøjā: ʃøjy 1
ʃøj	secouer		

- (38) mu: mu:j mɔlā: mɔlny
 mu:Rɛ mu:R mɔly 2
 mɔl moudre bɔl bouillir
- (39) pɔ: pɔ:j pɔnā: pɔnny
 pɔ:Rɛ pɔ:R pɔny 1
 pɔn pondre (1)
- (40) kRwɛ kRwɛj kRwɛjā: kRwɛjny
 kRwɛRɛ kRwɛ:R kRwɛjy 1
 kRwɛj croire
- (41) bwɛ bwɛj bɛvā: bɛvny
 bwɛRɛ bwa:R bɛvy 1
 bɛv boire
- (42) si: si:j sijā: si:jny
 si:Rɛ si:R si: 3
 sij suivre risij* recevoir cij chier
- (43) skri skri:j skrijā: skri:jny
 skri:Rɛ skri:R skri 3
 diʒ dire (2) rij rire skrij écrire
- (44) bre: bre:j brɛjā: bre:jny
 bre:Rɛ bre:R bre: 1
 brɛj pleurer

(1) Verbe défectif : il n'y a pas de formes pour les 4^e et 5^e personnes. Comme temps primitif nous avons donné le ppr. au lieu du pr. ind. 4.

(2) Ce verbe présente une autre alternance du radical, à savoir /diʒ/ — /ʒ/. Nous ne la décrivons pas, puisqu'elle semble obéir aux mêmes règles que les préfixes mentionnés sous II.3.3. note 1b.

(45)	ky:	$\left\{ \begin{array}{l} \text{ky:j} \\ \text{ky:f} \end{array} \right.$	ky:zã:	ky:zny
	ky:rɛ		ky:r	ky:
	li:z	lire	distɾy:z	détruire
	te:z ⁺	se taire	kody:z	conduire
	ple:z	plaire	ly:z	luire
	ky:z	cuire	ri:ly:z*	reluire

(46)	plu:	plu:j	plɔvã:	plɔvny
	plu:rɛ	plu:r	plu:	1
	plɔv	pleuvoir (1)		

(47)	fe:	fe:j	fjã:	fe:jny
	fɾɛ	fɛ	fe:	1
	fj	faire		

(48)	$\left\{ \begin{array}{l} \text{dy} \\ \text{dœ} \end{array} \right.$	dyj	dvã:	—
		dvɾɛ	$\left\{ \begin{array}{l} \text{dvy} \\ \text{divy} \end{array} \right.$	dy
	dv	devoir (2)		

(49)	klo:	klo:j	klojã:	klo:jny
	klo:rɛ	klo:r	$\left\{ \begin{array}{l} \text{klo:} \\ \text{klojy} \end{array} \right.$	1
	kloj	fermer		

(1) Verbe défectif : il n'y a pas de forme pour l'imp.

(2) Verbe défectif : il n'y a pas de formes pour le pr. ind. 6 et le pr. subj. 6, formes en /ny/ et en /nyf/. Nous ne décrivons pas l'alternance du radical /div/ — /dv/ puisqu'elle semble obéir aux mêmes règles que les préfixes mentionnés sous II.3.3. note 1b.

(50)	{ kɔny	kɔnɔʃ	kɔnʃä:	kɔnɔʃny
	{ kɔncɛ			
	kɔnyʃɾɛ	kɔnɔʃ	kɔny	l

kɔnʃ connaître

(51)	pɔli	pɔlif	pɔlifä:	pɔlifny
	{ pɔlifɾɛ	pɔli	pɔli	97
	{ pɔlire			

pa:tif	souffrir	ʃɛmif	gémir
asɔtif	ennuyer	ɛɾɛnif	rouiller
ɛle:diʃ	enlaidir	ʃaniʃ	jaunir
ʃä:diʃ	chauffer	py:nif	punir
blä:kiʃ	blanchir	siklajif*	se crevasser,
lä:giʃ	languir		se rétrécir
trä:sif	attendre impa- tiemment, fébri- lement	kɾywiʃ	devenir humide, humidifier

rabjazif	embellir	prystif	pétrir
grɔʃif	grossir	ɛ:plif	remplir
mwe:ziʃ+	se fâcher	me:grif	maigrir
racicif	se ratatiner	me:striʃ	maîtriser
sɛcif	sécher	apo:vriʃ+	s'appauvrir
rɔʃif	rougir	sufriʃ	souffrir
pɔlif	polir	avertif	avertir
pa:liʃ	pâler	alu:rɔdiʃ	alourdir
dœriʃ	durcir	raku:rsif	raccourcir
flɔriʃ	fleurir	alo:rʃif	élargir
rape:riʃ	fraîchir	sitʃɛrniʃ*	éternuer
mø:riʃ	mûrir	etc.	
ramwē:riʃ	maigrir		

(52)	{ fɛɾy	{ fɛɾyʃ	fɛɾyʃä:	fɛɾyʃny
	{ fi:r	{ fi:r		

	{ fɛryʃrɛ	fɛry	fɛry	1
	{ fi:rɛɛ			
fɛryʃ	arracher de la pierre avec un burin (1)			
(53)	le:	le:j	ləjā:	le:jny
	le:rɛ	ləji	ləji	1
ləj	laisser			
(54)	mē:	mē:t	mē:tā:	mē:tny
	mē:rɛ	mē:ti	mē:ti	1
mē:t	mentir			
(55)	vo:	vo:j	valā:	valny
	vo:rɛ	valy	valy	2
val	valoir (2)		fal falloir (2)	
(56)	vē:	vɛj	{ vinā:	vɛjny
			{ vnā:	
	ve:rɛ	{ viny	{ viny (3)	3
		{ vny	{ vny	
vin	venir	sɔvin ⁺	se souvenir	tin tenir
(57)	pu	puj	plā:	pɔlny (4)
	purɛ	ply	ply	1
pl	pouvoir (5)			

(1) En considérant la forme /fi:r/ du pr. ind. sg. et du pr. subj. sg., (52) appartient à (1).

(2) Verbe défectif : il n'y a pas de formes pour l'imp. et pour les 4^e et 5^e personnes. Comme temps primitif nous avons donné le ppr. au lieu du pr. ind. 4.

(3) Nous ne décrivons pas l'alternance du radical /vin/ — /vn/ puisqu'elle semble obéir aux mêmes règles que les préfixes mentionnés sous II.3.3. note 1b.

(4) Tous les informateurs n'admettent pas les formes en /ny/ et en /nyʃ/ du pr. ind. 6 et du pr. subj. 6.

(5) Verbe défectif : il n'y a pas de forme pour l'imp.

(58)	vu	{ vuj	vlā:	vɔlny (1)
		{ vø:j		
	vo:RE	vly	vly	1

vl vouloir

(59)	tɛʃ	tɛʃ	tɛʃā:	tɛʃny
	tɛʃRE	tɛʃ	tɛʃy	1

tɛʃ tisser

(60)	paʃ	paʃ	paʃā:	paʃny
	paʃRE	paʃ	paʃi	2

paʃ pâturer (2) saj essayer

(61)	mo:R	mo:R	mɔRā:	mo:Rny
	mo:RRE	mɔRy	mwa:R	1

mɔR mourir

3.3. Les 4 verbes suivants seront considérés comme irréguliers parce qu'ils ne présentent pas toutes les caractéristiques générales reconnues aux autres verbes : la désinence provisoire /ɛ/ du pr. ind. 6 (cf. II.2.1) n'est pas toujours adoptée (3) ; un de ces 4 verbes présente, au lieu d'une seule forme pour les 3 personnes du sg. (cf. II.1. note 1), une forme pour la 1^e personne du pr. ind. et une autre forme pour les 2^e et 3^e personnes du pr. ind. ; finalement, ces 4 verbes ne présentent pas 7 temps primitifs (cf. II.2.5) : à l'intérieur de leur conjugaison respective, les différents radicaux alternants ne sont donc pas en distribution complémentaire.

Pour ces 4 verbes nous donnerons donc : une ou deux

(1) Voir p. 34 note 4.

(2) Voir p. 31 note 1.

(3) Toutes les autres désinences provisoires sont adoptées.

formes (selon le cas) pour le pr. ind. sg. ; le pr. subj. sg. ; le pr. ind. 4 (représentative du pr. ind. 5) ; le pr. subj. 4 (représentative du pr. subj. 5 et 6) ; l'impf. ind. sg. (représentative de toutes les autres formes de l'impf. ind. et de l'impf. subj.) ; le pr. ind. 6, forme en /ny/ ; le pr. subj. 6, forme en /nyʃ/ ; le fut. sg. (représentative de toutes les autres formes du fut. et du cond.) ; l'imp. ; le ppr. ; l'inf. ; le pp.

(62)	<i>pr. ind.</i>	<i>pr. subj.</i>	<i>fut. sg.</i>	<i>impf. ind. sg.</i>
sg.	va	vaj	i:RE	alœ
4	alā:	4 alā:ʃ	<i>imp.</i>	<i>ppr.</i>
6	vō:		alɔ	alā:
6	—	6 —	<i>inf.</i>	<i>pp.</i>
(/ny/)		(/nyʃ/)	alɛ	sti: (aller)

(63)	se:	sø:j	so:RE	savœ
	savā:	sojā:ʃ	sojɔ	sojā:
	savɛ			
	savnɥ	sø:jnyʃ	sawɛ	sø: (savoir)

(64)	a	ø:j	o:RE	avœ
	avā:	o:jā:ʃ	o:jɔ	o:jā:
	ō:			
	—	ø:jnyʃ	awɛ	jø: (avoir)

(65)	sg. 1	sy	sg. {	sø:j	sɛRE	estœ
	2 + 3	ɛ	}	sojā:ʃ	sejɔ	sejā:
	4	estā:		4 {	sejā:ʃ	
	6	sō:			jɛs	sti: (être)
	6	—	6	—		
	(/ny/)		(/nyʃ/)			

III. Essai de description

0. Nous maintenons la segmentation morphologique effectuée sous II.2.1. Il en résulte pour la plupart des temps, modes et personnes une série de désinences identiques pour tous les verbes (1). Il en résulte aussi, pour la plupart des verbes, plusieurs radicaux alternants.

La majorité de ces alternances du radical ont pu être décrites de la façon suivante : comme ils sont en distribution complémentaire, les 2 radicaux alternants sont considérés comme des allomorphes d'un même morphème lexical. L'alternance en question est décrite alors au moyen des règles de représentation d'un ou de plusieurs morphophonèmes de ce morphème lexical. P. ex. : l'alternance du radical /*ɾɔvj*/-/*ɾɔvj*/ (cf. II.3.2.) (25). Les deux radicaux alternants sont en distribution complémentaire :

/*ɾɔvj*/ se trouve devant /*V*/
 /*ɾɔvi*:j/ se trouve devant /*ɾ*/, /*n*/ et /*#*/.

Ils sont considérés comme des allomorphes du même morphème lexical °*ɾɔvj*. L'alternance /*j*/-/*i*:j/ est décrite au moyen d'une règle de représentation de °*j*, à savoir [3] (cf. III.1.3.).

Six de ces règles de représentation ([1][3][4][5][6][9]) (cf. III.1.1./1.2./1.3.) expriment une neutralisation de l'opposition entre deux ou plusieurs segments phonologiques (cf. 0.3.).

Dans six autres cas ([10][14][15][16][17][18]) (cf. III.1.4./1.6./1.7.), il s'agit d'une règle de représentation d'un morphophonème spécial (cf. 0.3.).

(1) Sous III.2. nous présenterons les autres désinences (c'est-à-dire celles du pr. ind. sg., du pr. subj. sg., de l'inf. et du pp. Nous y présenterons aussi le système des morphèmes grammaticaux.

Dans trois cas ([11][12][13]) (cf. III.1.5.), la règle de représentation exprime que le morphophonème concerné est représenté par deux phonèmes : dans certains contextes définis arbitrairement au niveau morphophonologique, il est représenté par un phonème qui constitue aussi la représentation directe d'un autre morphophonème ; dans les autres contextes, il est représenté directement.

p. ex. ${}^{\circ}u:$ \rightarrow / ɔ / devant ${}^{\circ}(\text{C})\text{V}$ et ${}^{\circ}(\text{C})\text{n}$
 \rightarrow / $\text{u}:$ / ailleurs [11]
 ${}^{\circ}\text{ɔ}$ \rightarrow / ɔ /

Pour un nombre restreint de séries, ces alternances du radical n'ont pas pu être décrites comme ci-dessus. Dans ces cas, pour ne pas trop encombrer la description (1), il faudra établir pour chaque verbe deux ou plusieurs morphèmes lexicaux alternants, chaque radical alternant étant alors la représentation d'un morphème lexical différent. Soit schématiquement :

2 morphèmes lexicaux alternants 2 radicaux alternants

${}^{\circ}abc$	\rightarrow	/ abc /
${}^{\circ}abc'$	\rightarrow	/ abc' /

A part cela ces verbes se conforment quasi totalement aux règles énoncées pour le reste du corpus. Il s'agit des séries (12), (15), (34), (35), (41), (47), (48), (50), (56), (57) et (58). Nous les écartons du corpus verbal ainsi que (62), (63), (64) et (65) (cf. II.3.3.).

(1) Il y a toujours moyen d'établir des règles de représentation permettant de décrire ces alternances à partir d'un seul morphème lexical. Comme les séries en question ne contiennent généralement qu'un seul verbe, la complexité de ces règles ne serait pas compensée par une économie dans la description.

1. *Les morphèmes lexicaux.*

1.1. Les séries (2), (4), (13), (17), (19), (21), (23), (30), (31) et (32) présentent, devant /#/, un radical se terminant par une consonne sourde ; dans les autres contextes (c'est-à-dire devant /V/, devant /R/ et devant /n/), nous trouvons un radical se terminant par la consonne sonore ayant le même point et le même mode d'articulation. Ces 2 radicaux alternants de chaque série sont considérés comme des allomorphes d'un seul morphème lexical se terminant par °C̣, à savoir : °ty:z (2) ; °o:rd (4) (1) ; °fØv (13) (2) ; °waz (17) ; °sjerv (19) (1) ; °waj (21) ; °to:Rj (23) (1) ; °kud (30) ; °pjerd (31) (1) ; °kØz (32) (2). Comme /C̣/ ne se trouve jamais devant /#/, nous considérons que l'opposition phonologique /C̣/-/C̣/ est neutralisée dans cette position. Cela nous permet de décrire l'alternance en question au moyen d'une règle de représentation de °C̣ :

$$\begin{aligned} \text{°C̣} &\rightarrow /C̣/ \text{ devant } \text{°\#} \quad [1] \\ &\rightarrow /C̣/ \text{ ailleurs} \end{aligned}$$

1.2. Les séries (3), (4), (18), (19), (22), (23) et (31) présentent, devant /V/, un radical se terminant par /rC/ ; devant /#/ et /C/, nous trouvons un radical se terminant par /∞C/.

Il s'agit de nouveau d'allomorphes d'un seul morphème lexical se terminant toujours par °rC : °pwart (3) ; °o:rd (4) (4) ; °dwa:rm (18) ; °sjerv (19) (4) ; °po:rt (22) ; °to:Rj (23) (4) ; °pjerd (31) (4). Comme les séquences * /rC#/ et * /rCC/ n'existent pas, on peut dire que °r

(1) Pour l'alternance /R/ — /∞/, voir III.1.2.

(2) Pour l'alternance /v/ — /s:/, voir III.1.6.

(3) En fait, °C̣ → /C̣/ devant les morphèmes grammaticaux ∞∞ + ∞ (pr. ind. sg. et pr. subj. sg.) et ∞∞ (inf.) (cf. III.2.). Cependant un morphème « zéro » ne change pas l'environnement °#.

(4) Pour l'alternance /C̣/ — /C̣/, voir III.1.1.

est nécessairement représenté par / ∞ / devant $^{\circ}\text{C}\#$ et $^{\circ}\text{CC}$, de sorte que l'alternance en question peut être décrite au moyen d'une règle de représentation de $^{\circ}\text{R}$:

$$\begin{aligned} ^{\circ}\text{R} &\rightarrow / \infty / \text{ devant } ^{\circ}\text{C}\# \text{ (1) et } ^{\circ}\text{CC} \quad [2] \text{ (2)} \\ &\rightarrow / \text{R} / \text{ ailleurs} \end{aligned}$$

1.3. Les séries 6 et 25 ; 7 ; 8 ; 9 ; 10 ; 11 présentent, devant / V /, un radical se terminant respectivement par / Cj / ; / Cw / ; / Cl / ; / tR / ; / fn / ; / C^1R / ; devant / $\#$ / et / C / nous trouvons un radical se terminant respectivement par / Ci: j / ; / Cy: w / ; / C^1l / ; / tyR / ; / fin / ; / C^1tR /.

Nous posons les morphèmes lexicaux suivants : $^{\circ}\text{maRj}$ (6) ; $^{\circ}\text{Rovj}$ (25) ; $^{\circ}\text{cERw}$ (7) ; $^{\circ}\text{t}^{\circ}\text{a: fl}$ (8) ; $^{\circ}\text{m}^{\circ}\text{ostR}$ (9) ; $^{\circ}\text{ma: fn}$ (10) ; $^{\circ}\text{li: vR}$ (11). Le fait que, dans le corpus, les séquences */ $\text{Cj}\#$ / ; */ CjC / ; */ $\text{Cw}\#$ / ; */ CwC / ; */ $\text{Cl}\#$ / ; */ ClC / ; */ $\text{CR}\#$ / ; */ CRC / ; */ $\text{Cn}\#$ / ; */ CnC / n'existent pas, nous permet de décrire les alternances en question par les règles de représentation suivantes (1) :

$$\begin{aligned} ^{\circ}\text{j} &\rightarrow / \text{i: j} / \text{ dans } ^{\circ}\text{C} - \# \text{ et } ^{\circ}\text{C} - \text{C} \quad [3] \\ &\rightarrow / \text{j} / \text{ ailleurs} \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} ^{\circ}\text{w} &\rightarrow / \text{y: w} / \text{ dans } ^{\circ}\text{C} - \# \text{ et } ^{\circ}\text{C} - \text{C} \\ &\rightarrow / \text{w} / \text{ ailleurs} \quad [4] \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} ^{\circ}\text{l} &\rightarrow / \text{}^{\circ}\text{l} / \text{ dans } ^{\circ}\text{C} - \# \text{ et } ^{\circ}\text{C} - \text{C} \quad [5] \\ &\rightarrow / \text{l} / \text{ ailleurs} \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} ^{\circ}\text{n} &\rightarrow / \text{in} / \text{ dans } ^{\circ}\text{C} - \# \text{ et } ^{\circ}\text{C} - \text{C} \quad [6] \\ &\rightarrow / \text{n} / \text{ ailleurs} \end{aligned}$$

(1) Les contextes où $^{\circ}\#$ intervient ne sont pas modifiés par l'adjonction des morphèmes grammaticaux $^{\circ}\infty + \infty$ (pr. ind. sg. et pr. subj. sg.) et $^{\circ}\infty$ (inf.) (cf. III.2.).

(2) [2] ne donne pas toutes les représentations de $^{\circ}\text{R}$. On y ajoutera d'autres qui sont nécessaires pour la description des alternances du radical de (9) et (11) (cf. III.1.3.).

${}^{\circ}\mathbf{R}$	$\rightarrow / \varepsilon \mathbf{R} /$	dans ${}^{\circ}\mathbf{C}^1 - \#$ et ${}^{\circ}\mathbf{C}^1 - \mathbf{C}$	
	$\rightarrow / \mathbf{y} \mathbf{R} /$	dans ${}^{\circ}\mathbf{t} - \#$ et ${}^{\circ}\mathbf{t} - \mathbf{C}$	[7]
	$\rightarrow / \mathbf{R} /$	ailleurs	

Nous avons vu sous III.1.2. que ${}^{\circ}\mathbf{R}$ peut aussi être représenté par $/\infty/$ (selon [2]). Nous devons donc combiner [2] et [7] :

${}^{\circ}\mathbf{R}$	$\rightarrow / \varepsilon \mathbf{R} /$	dans ${}^{\circ}\mathbf{C}^1 - \#$ et ${}^{\circ}\mathbf{C}^1 - \mathbf{C}$	
	$\rightarrow / \mathbf{y} \mathbf{R} /$	dans ${}^{\circ}\mathbf{t} - \#$ et ${}^{\circ}\mathbf{t} - \mathbf{C}$	[8]
	$\rightarrow / \infty /$	devant ${}^{\circ}\mathbf{C} \#$ et ${}^{\circ}\mathbf{C}\mathbf{C}$	
	$\rightarrow / \mathbf{R} /$	ailleurs	

Il reste alors un problème pour certains verbes de (8) dont le morphème lexical se termine par ${}^{\circ}\mathbf{R}\mathbf{l}$. Devant les morphèmes grammaticaux du pr. ind. sg. et du pr. subj. sg. (${}^{\circ}\infty + \infty$), du fut. et du cond. (p. ex. ${}^{\circ}\mathbf{R}\mathbf{l}$), et du pr. ind. 6 (${}^{\circ}\mathbf{n}\mathbf{y}$) et du pr. subj. 6 (${}^{\circ}\mathbf{n}\mathbf{y}\mathbf{f}$) (1), les morphophonèmes ${}^{\circ}\mathbf{R}$ et ${}^{\circ}\mathbf{l}$ se trouvent tous les deux dans les conditions requises pour leur représentation indirecte, ce qui donnerait des formes impossibles :

p. ex. (8)	${}^{\circ}\mathbf{t}\mathbf{a}\mathbf{R}\mathbf{l} + \infty + \infty$	$\rightarrow * / \mathbf{t}\mathbf{a}\infty\mathbf{a}\mathbf{l} /$	(selon [5] et [8])
	${}^{\circ}\mathbf{t}\mathbf{a}\mathbf{R}\mathbf{l} + \mathbf{R}\mathbf{\ddot{o}}$	$\rightarrow * / \mathbf{t}\mathbf{a}\infty\mathbf{a}\mathbf{l}\mathbf{R}\mathbf{\ddot{o}} /$	(id.)
	${}^{\circ}\mathbf{t}\mathbf{a}\mathbf{R}\mathbf{l} + \mathbf{n}\mathbf{y}$	$\rightarrow * / \mathbf{t}\mathbf{a}\infty\mathbf{a}\mathbf{l}\mathbf{n}\mathbf{y} /$	(id.)

Pour remédier à cette confusion, nous limiterons les contextes dans lesquels ${}^{\circ}\mathbf{R} \rightarrow / \infty /$. Cela est possible grâce au fait que les morphèmes lexicaux des séries qui présentent l'alternance $/ \mathbf{R} / - / \infty /$ ne se terminent jamais par ${}^{\circ}\mathbf{R}\mathbf{l}$. Nous pouvons donc dire que ${}^{\circ}\mathbf{R} \rightarrow / \infty /$ devant ${}^{\circ}\mathbf{C}^2 \#$ et ${}^{\circ}\mathbf{C}^2\mathbf{C}$.

Voici donc la règle de représentation définitive de ${}^{\circ}\mathbf{R}$:

${}^{\circ}\mathbf{R}$	$\rightarrow / \varepsilon \mathbf{R} /$	dans ${}^{\circ}\mathbf{C}^1 - \#$ et ${}^{\circ}\mathbf{C}^1 - \mathbf{C}$
	$\rightarrow / \mathbf{y} \mathbf{R} /$	dans ${}^{\circ}\mathbf{t} - \#$ et ${}^{\circ}\mathbf{t} - \mathbf{C}$

(1) Cf. III.2.

→ /∞/ devant °C² # et °C²C [9] (1)
 → /R/ ailleurs

1.4. Les séries (36), (37), (38), (39), (40), (42), (43), (44), (45), (46), (49), (53) et (55) présentent, devant /V/ (c'est-à-dire au pr. ind. 4, 5 et 6 et au pr. subj. 4, 5 et 6 ; à l'impf. ind. et à l'impf. subj. ; à l'imp. ; au ppr. ; au pp. ; à l'inf.) et devant /n/ (c'est-à-dire au pr. ind. 6 et au pr. subj. 6, formes en /ny/ et /nyf/), un radical se terminant par /C/ ou /S/ ; dans les autres contextes, c'est-à-dire devant /R/ (au fut. et au cond. ; à l'inf.), devant /j/ (au pr. subj. sg.) et devant /#/ (au pr. ind. sg. ; au pp.), cette consonne ou cette semi-voyelle est absente. Précisons tout d'abord qu'au pr. ind. sg., on ajoute les morphèmes grammaticaux °∞ + †, au pr. subj. sg. °∞ + ‡, à l'inf. °R (sauf (53) et (55)), au pp. °‡, °y ou °i. Pour les autres temps, modes et personnes, nous avons maintenu les désinences provisoires (cf. III.2.).

Comme morphème lexical nous posons une forme spéciale se terminant par une consonne ou une semi-voyelle auxquelles nous attribuons un élément spécial non-segmental (symbolisé par des parenthèses entourant les morphophonèmes en question): °cE(j) (36) (2); °fØ(j) (37) (2); °mu:(l) (38) (3); °pō:(n) (39) (3); °krwε(j) (40) (4); °sI(j) (42) (2); °skrI(j) (43) (2); °brE(j) (44) (2); °ky:(z) (45) (5); °plu:(v) (46) (3); °klO(j) (49) (2); °lE(j) (53) (2); °vo:(l) (55) (3).

Les consonnes et semi-voyelles affectées de cet élément

(1) [9] remplace donc [2], [7] et [8].

(2) Pour les alternances /ε/ — /e:/, /ɔ/ — /ø:/, /i/ — /i:/, /ɔ/ — /o:/, voir III.1.6.

(3) Pour les alternances /ɔ/ — /u:/, /ɔ/ — /ō:/, /a/ — /o:/, voir III.1.5.

(4) La forme de l'inf. /krwε:R/ est écartée du corpus.

(5) La deuxième forme du pr. subj. sg. /ky:f/ est écartée du corpus.

sont donc des morphophonèmes spéciaux (1), ayant tous la même règle de représentation :

${}^{\circ}(\text{C})$ et ${}^{\circ}(\text{S}) \rightarrow / \infty /$ devant ${}^{\circ}\text{R}$ et ${}^{\circ}\text{f}$ [10]
 \rightarrow resp. $/\text{C}/$ et $/\text{S}/$ ailleurs

Cette règle décrit l'alternance que nous étudions ici.

Remarquons qu'au pr. ind. sg. (pour toutes les séries en question) et au pp. (seulement pour (42), (43), (44), (45), (46) et (49)), l'effacement des morphophonèmes finals du morphème lexical est assuré par le morphème grammatical ${}^{\circ}\Phi$ (cf. III.2.2.1. et III.2.6.) (2).

1.5. Les séries (38), (46), (39) et (55) présentent, devant $/\text{V}/$ (c'est-à-dire au pr. ind. 4, 5 et 6, et au pr. subj. 4, 5 et 6 ; à l'impf. ind. et à l'impf. subj. ; au ppr. et au pp. ; à l'imp. ; à l'inf.) et devant $/\text{n}/$ (c'est-à-dire au pr. ind. 6 et au pr. subj. 6, formes en $/\text{ny}/$ et $/\text{nyf}/$), les radicaux respectivement $/\text{m}\text{ɔ}l/$, $/\text{p}l\text{ɔ}v/$, $/\text{p}\text{ɔ}n/$ et $/\text{v}al/$; dans les autres contextes, c'est-à-dire devant $/\text{R}/$ (au fut. et au cond. ; à l'inf.), devant $/j/$ (au pr. subj. sg.) et devant $/\# /$

(1) Ces alternances ne peuvent pas être décrites sans avoir recours à un élément spécial. En effet, on ne peut pas dire que ${}^{\circ}j$, ${}^{\circ}l$, ${}^{\circ}n$, ${}^{\circ}ɔ$, ${}^{\circ}v$ sont toujours représentés par $/\infty/$ devant ${}^{\circ}\text{R}$. On trouve p. ex. ${}^{\circ}\text{bri:}z + \text{R}_z \rightarrow /bri:z\text{R}_z/$; ${}^{\circ}\text{n}\text{E}j + \text{R}_z \rightarrow /ne:j\text{R}_z/$ (avec l'alternance $/z/ - /e:/$ cf. III.1.6.) ; ${}^{\circ}\text{karakol} + \text{R}_z \rightarrow /karakol\text{R}_z/$; ${}^{\circ}jal + \text{R}_z \rightarrow /jal\text{R}_z/$; ${}^{\circ}\text{R}Oj + \text{R}_z \rightarrow /ro:j\text{R}_z/$ (avec l'alternance $/ɔ/ - /o:/$ cf. III.1.6.) ; ${}^{\circ}\text{rifon} + \text{R}_z \rightarrow /rifon\text{R}_z/$; ${}^{\circ}\text{krev} + \text{R}_z \rightarrow /krev\text{R}_z/$. A part les verbes en question, le corpus ne contient pas d'exemples où les 5 morphophonèmes considérés sont suivis de ${}^{\circ}\text{f}$. On pourrait donc établir des règles de représentation assurant l'effacement de ${}^{\circ}j$, ${}^{\circ}l$, ${}^{\circ}n$, ${}^{\circ}ɔ$ et ${}^{\circ}v$ devant ${}^{\circ}\text{f}$ (sans avoir recours à l'élément spécial ${}^{\circ}()$). Cependant, puisqu'on a quand même besoin de cet élément pour décrire l'effacement de ces morphophonèmes devant ${}^{\circ}\text{R}$, de telles règles compliqueraient la description au lieu de la rendre plus économique.

(2) Le morphème grammatical ${}^{\circ}\text{co}$ du présent, qui s'intercale entre le morphème lexical et les morphèmes grammaticaux ${}^{\circ}\Phi$ et ${}^{\circ}\text{f}$ (resp. indicatif et subjonctif) (cf. III.2.1. et III.2.2.), ne modifie pas le contexte « devant ${}^{\circ}\text{f}$ » ni n'empêche le fonctionnement de ${}^{\circ}\Phi$.

(au pr. ind. sg. ; au pp.), on trouve respectivement /mu:/, /plu:/, /põ:/ et /vo:/.

Considérons d'abord les morphèmes grammaticaux. Au pr. ind. sg. : °∞ + † ; au pr. subj. sg. : °∞ + † ; à l'inf. : °_R (38), (39), (46) et °y (55) ; au pp. : °y (38), (39), (55) et °† (46) ; pour les autres temps, modes et personnes : les désinences provisoires (cf. III.2.).

Sous III.1.4. nous avons déjà décrit les alternances /C/ — /∞/ et /S/ — /∞/. On constate qu'elles sont en rapport avec les alternances étudiées ici : dans les contextes, où /C/ et /S/ sont présentes, nous trouvons les voyelles /ɔ/ (38), (39), (46) et /a/ (55) ; là où /C/ et /S/ sont absentes nous trouvons /u:/ (38), (46), /õ:/ (39) et /o:/ (55).

Nous avons déjà posé les morphèmes lexicaux (cf. III.1.4.) : °mu:(l) (38) ; °põ:(n) (39) ; °plu:(v) (46) ; °vo:(l) (55).

Grâce à la morphophonologie nous pouvons considérer les phonèmes alternants /ɔ/ et /u:/ ; /a/ et /o:/ ; /ɔ/ et /õ:/ comme les représentations d'un même morphophonème resp. °u: ; °o: ; °õ:. En effet, au niveau morphophonologique nous pouvons définir arbitrairement les contextes dans lesquels les morphophonèmes °u: ; °o: ; °õ: sont représentés indirectement par resp. /ɔ/ ; /a/ ; /ɔ/.

Voici les règles de représentation :

°u: → /ɔ/ devant °(C)V et °(C)n [11]

→ /u:/ ailleurs

°o: → /a/ devant °(C)V et °(C)n [12]

→ /o:/ ailleurs

°õ: → /ɔ/ devant °(C)V et °(C)n

→ /õ:/ ailleurs [13]

1.6. Les séries suivantes présentent une alternance de la voyelle précédant le dernier morphophonème du morphème lexical :

- /ɔ/ — /ø:/ (13), (32), (37)
 /œ/ — /ø:/ (14)
 /i/ — /i:/ (26), (42), (43)
 /ɛ/ — /e:/ (27), (33), (36), (44), (53)
 /ɔ/ — /o:/ (28), (49), (61)

La variante brève se trouve devant les désinences à initiale vocalique ; dans les autres positions on trouve la variante longue. Comme cette distribution complémentaire entre la variante brève et la variante longue de chaque couple de phonèmes vocaliques se limite aux séries verbales en question, nous considérons chaque couple de voyelles alternantes comme des représentations d'un même morphophonème spécial (1). Nous posons donc les morphèmes lexicaux suivants :

(1) La complémentarité de quelques-uns de ces couples de voyelles alternantes s'étend à tout le corpus de sorte que ces voyelles peuvent être considérées comme des représentations d'un même morphophonème (non spécial). On peut poser alors les règles de représentation suivantes :

- | | | | |
|-----|--------|---------------------|-----|
| oi: | → /i/ | devant °SV et °(S)V | |
| | → /i:/ | ailleurs | [a] |
| oø: | → /ɔ/ | devant °vV et °(j)V | |
| | → /ø:/ | ailleurs | [b] |
| oo: | → /ɔ/ | devant °jV et °(j)V | |
| | → /o:/ | ailleurs | [c] |
| oe: | → /ɛ/ | devant °(j)V et °jV | |
| | → /e:/ | ailleurs | [d] |

[b], [c] et [d] ne fonctionnent que si nous écartons respectivement (32) et (14) ; (61) ; (27).

Comme on ne peut pas à cause de formes telles que :
dire que :

- | | | | |
|-----|-------|------------|--|
| oø: | → /ɔ/ | devant °zV | °krø:z + ε → /krø:zε/ (2) (inf.) |
| | → /œ/ | devant °rV | °mø:ri → /mø:ri/ (51) (inf.) |
| oo: | → /ɔ/ | devant °rV | °sito:ε + œ → /sito:œ/ (1) (impf. ind. sg.) |
| oe: | → /ɛ/ | devant °jV | °rage:jif + ä → /rage:jifä:/ (égayer) (ppr.) |

il faut quand même recourir à des morphophonèmes spéciaux pour la description des alternances de (32), (14), (61), (27). Il nous semble inutile de décrire quelques-unes de ces alternances sans avoir recours à des éléments spéciaux, quand on en a quand même

- ${}^{\circ}\text{f}\emptyset\text{V}$ (13) (4); ${}^{\circ}\text{k}\emptyset\text{Z}$ (32) (1); ${}^{\circ}\text{f}\emptyset(\text{j})$ (37) (4)
 ${}^{\circ}\text{dim}\emptyset\text{R}$ (14)
 ${}^{\circ}\text{spIj}$ (11); ${}^{\circ}\text{sI}(\text{j})$ (42) (1); ${}^{\circ}\text{skRI}(\text{j})$ (43) (1)(2)
 ${}^{\circ}\text{nEj}$ (27); ${}^{\circ}\text{kREf}$ (33); ${}^{\circ}\text{fE}(\text{j})$ (36) (1); ${}^{\circ}\text{bRE}(\text{j})$ (44) (1);
 ${}^{\circ}\text{IE}(\text{j})$ (53) (1)
 ${}^{\circ}\text{ROj}$ (28); ${}^{\circ}\text{kIO}(\text{j})$ (49) (1); ${}^{\circ}\text{mOR}$ (61) (3)

4 règles de représentation décrivent alors les alternances en question :

- ${}^{\circ}\emptyset \rightarrow /æ/$ devant ${}^{\circ}\text{RV}$
 $\rightarrow /ɔ/$ devant ${}^{\circ}\text{C}^3\text{V}$ et ${}^{\circ}(\text{S})\text{V}$ [14]
 $\rightarrow /ø:/$ ailleurs
 ${}^{\circ}\text{I} \rightarrow /j/$ devant ${}^{\circ}\text{SV}$ et $(\text{S})\text{V}$ [15]
 $\rightarrow /i:/$ ailleurs
 ${}^{\circ}\text{E} \rightarrow /ɛ/$ devant ${}^{\circ}\text{CV}$, ${}^{\circ}\text{SV}$ et ${}^{\circ}(\text{S})\text{V}$ [16]
 $\rightarrow /e:/$ ailleurs
 ${}^{\circ}\text{O} \rightarrow /ɔ/$ devant ${}^{\circ}\text{CV}$, ${}^{\circ}\text{SV}$ et ${}^{\circ}(\text{S})\text{V}$ [17]
 $\rightarrow /o:/$ ailleurs

1.7. Les séries (5) et (24) présentent, devant $/V/$, les radicaux respectivement $/brɔft/$ et $/rã:c/$; dans les autres positions (à savoir, devant $/\#/$, $/n/$ et $/r/$), on trouve respectivement $/brɔfterj/$ et $/rã:ci:j/$.

Comme il y a aussi une distribution complémentaire entre les radicaux de base de (5) et de (24) (ceux-ci se

besoin pour décrire les autres alternances. Il n'est pas non plus possible de décrire toutes ces alternances au moyen de règles de représentation des morphophonèmes vocaliques brèves,

- p. ex. ${}^{\circ}\text{i} \rightarrow /i/$ devant ${}^{\circ}\text{SV}$ et ${}^{\circ}(\text{S})\text{V}$
 $\rightarrow /i:/$ ailleurs.

Ici aussi il reste toujours des alternances qui ne peuvent être décrites qu'au moyen de morphophonèmes spéciaux.

(1) Pour l'alternance $/S/ - /ɔ/$, voir III.1.4.

(2) La forme $/skri/$ du pr. ind. sg. et du pp., est écartée du corpus.

(3) La forme $/mwa:r/$ du pp. est écartée du corpus.

(4) Voir p. 39 note 4.

terminent tous par /Z/ (1), tandis que ceux-là se terminent par /C⁴/, les 3 segments /e:j/, /i:j/ et /∞/ peuvent être considérés comme des représentations d'un même morphonème spécial ɔ̃. Nous posons donc les morphèmes lexicaux suivants :

°brɔ̃ʃtɔ̃ (5) et °rã:cɔ̃ (24).

Voici la règle de représentation de ɔ̃ :

ɔ̃ → /i:j/ dans °Z — # et °Z — C
 → /e:j/ dans °C⁴ — # et °C⁴ — C [18]
 → /∞/ ailleurs

1.8. Pour les séries qui ne présentent pas d'alternances du radical, nous posons les morphèmes lexicaux suivants :

(1) °tap	(29) °bat	(54) °mẽ:t
(16) °kur	(51) °pɔ̃lif (2)	(59) °tɛʃ
(20) °pis	(52) °fɛrɔ̃ʃ (3)	(60) °paʃ

2. Les morphèmes grammaticaux.

2.1. Présent et Imparfait.

Nous posons une série de morphèmes qui expriment à

(1) Les verbes /ravjɛrs/, /rivjɛrs/ (24) constituent une exception à [18]. Quoique ɔ̃ n'y soit pas précédé de °Z, il est représenté par /i:j/. Toutefois, ces verbes se conforment à [18] lorsqu'on ajoute à cette règle que ɔ̃ → /i:j/ dans °jVrs — # et °jVrs-C, et que ɔ̃ n'est pas représenté par /e:j/ dans ces contextes. Cependant, des contextes tellement détaillés reviennent presque à la présentation pure et simple des morphèmes lexicaux.

(2) La deuxième forme du fut. /pɔ̃lirɛ/ (et toutes les autres formes dérivées de ce temps primitif) est écartée du corpus.

(3) Les formes /fi:r/ (pr. ind. sg. et pr. subj. sg.) et /fi:rɛr/ (fut. sg. ; et toutes les autres formes dérivées de ce temps primitif) sont considérées comme appartenant à un autre verbe. Elles peuvent être décrites en partant d'un morphème lexical °fi:r auquel on ajoute les morphèmes grammaticaux °∞ + ∞ (pr. ind. sg. et pr. subj. sg.) (cf. III.2.1. et III.2.2.) ; °rɛ etc. (fut. et cond.) (cf. III.2.3.).

la fois, par une seule séquence, le temps et la personne (sg., 4, 5, 6) :

	<i>présent</i>	<i>imparfait</i>
sg.	$^{\circ}\infty$	$^{\circ}\text{œ}$
4	$^{\circ}\text{ã:}$	$^{\circ}\text{ẽ:}$
5	$^{\circ}\text{ɔ}$	$^{\circ}\text{i:}$
6	$^{\circ}\text{ɛ}$ ou $^{\circ}\text{ny}$	$^{\circ}\text{ẽ:}$

2.2. *Indicatif et Subjonctif.*

Nous posons une série de morphèmes qui expriment le mode.

2.2.1. *Indicatif.*

$^{\circ}\text{ɕ}$ au sg. du présent de (II) et (III A)

$^{\circ}\infty$ ailleurs (c'est-à-dire : au sg. du présent de (I) et (IIIB); aux 4^e, 5^e, et 6^e personnes du présent, à toutes les personnes de l'imparfait).

Ces morphèmes s'ajoutent à ceux du présent ou de l'imparfait. Bien que $^{\circ}\text{ɕ}$ ne s'emploie pas après $^{\circ}\text{V}$ (morphophonème [final] des morphèmes des 4^e, 5^e, 6^e personnes du présent, et de toutes les personnes de l'imparfait) et que $^{\circ}\infty$ ne s'emploie pas après $^{\circ}\text{(C)}$ ou $^{\circ}\text{(S)}$ (morphophonèmes finals du morphème lexical de (IIB), (IIC), (49), (53), (55)), les deux morphes de l'indicatif ne sont pas en distribution complémentaire : en partant du morphème lexical de (I), (IIA), (IIIAa), (54), (IIIB), il est impossible de prédire, au sg. du présent, le morphe de l'indicatif qui apparaîtra.

- P. ex. $^{\circ}\text{pij} + \infty + \infty \rightarrow /pij/$ (20)
 $^{\circ}\text{but} + \infty + \infty \rightarrow /but/$ (1)
 $^{\circ}\text{ɔd} + \infty + \infty \rightarrow /ɔt/$ (2) (1)
 $^{\circ}\text{pɔlif} + \infty + \text{ɕ} \rightarrow /pɔli/$ (51)

(1) Voir p. 39 note 4.

${}^{\circ}\text{fut} + \infty + \text{ç} \rightarrow /fu/$ (29)

${}^{\circ}\text{m}od + \infty + \text{ç} \rightarrow /m\text{ɔ}/$ (30)

Nous considérons donc ${}^{\circ}\text{ç}$ et ${}^{\circ}\infty$ comme des morphèmes alternants.

2.2.2. *Subjonctif.*

Nous trouvons 3 morphes :

$/\infty/$ après ${}^{\circ}\text{C}$ (sg. du présent de (I), (IIA), (III Aa), (54), (IIIB))

$/j/$ après ${}^{\circ}(\text{C})$ et ${}^{\circ}(\text{S})$ (sg. du présent de (IIB), (IIC), (49), (53), (55))

$/f/$ après ${}^{\circ}\text{V}$ (4^e, 5^e, 6^e personnes du présent ; toutes les personnes de l'imparfait).

Comme ils sont en distribution complémentaire on pourrait les considérer comme les allomorphes d'un même morphème. On constate alors que le corpus ne contient pas la séquence $*/\text{C}f\#/$ et que le pr. subj. sg. de (IIB), (IIC), (49), (53) et (55) constitue le seul cas où ${}^{\circ}f$ se trouve après ${}^{\circ}(\text{C})$ ou ${}^{\circ}(\text{S})$. Tout cela nous permettrait d'établir un morphème du subjonctif ${}^{\circ}f$, avec la règle de représentation générale suivante (1) :

${}^{\circ}f \rightarrow / \infty /$ après ${}^{\circ}\text{C}$
 $\rightarrow / j /$ après ${}^{\circ}(\text{C})$ et ${}^{\circ}(\text{S})$
 $\rightarrow / f /$ ailleurs.

Cependant la présence du morphophonème ${}^{\circ}f$ après le morphème lexical des séries qui présentent l'alternance $/ \underline{\text{C}} / - / \text{C} /$ (cf. III.1.1.), empêcherait le fonctionnement de [1] (2).

(1) Pour des raisons analogues on pourrait établir un morphème ${}^{\circ}j$ avec la même règle de représentation.

(2) Le même problème se poserait, si on avait établi un mor-

P. ex. ${}^{\circ}\text{ty:z} + \infty + \int \rightarrow * / \text{ty:z} /$ (${}^{\circ}\int \rightarrow / \infty /$ après ${}^{\circ}\text{C}$, mais ${}^{\circ}\text{z}$ ne peut pas être représenté par $/s/$, puisque ${}^{\circ}\text{z}$ ne se trouve plus devant ${}^{\circ}\#$. Le fait que ${}^{\circ}\infty$ s'intercale entre ${}^{\circ}\text{z}$ et ${}^{\circ}\int$ ne change rien à cette situation).

Nous proposons donc 2 morphèmes alternants :

${}^{\circ}\infty$ au sg. du présent de (I), (IIA), (IIIAa), (54), (IIIB)
 ${}^{\circ}\int$ ailleurs.

Pour le morphème ${}^{\circ}\int$ nous établissons alors la règle de représentation suivante :

${}^{\circ}\int \rightarrow /j/$ après ${}^{\circ}\text{(C)}$ et ${}^{\circ}\text{(S)}$ [19]
 $\rightarrow /f/$ ailleurs.

2.3. *Futur et Conditionnel.*

Le morphème ${}^{\circ}\text{R}$ qu'on ajoute immédiatement au morphème lexical, est la caractéristique commune du fut. et du cond. On y ajoute encore les morphèmes suivants :

	<i>futur</i>		<i>conditionnel</i>	
sg.	${}^{\circ}\varepsilon$	morphèmes des	${}^{\circ}\text{œ}$	} morphèmes de l'imparfait
4	${}^{\circ}\tilde{\text{a}}:$	} = 4 ^e et 5 ^e per- sonnes du présent	${}^{\circ}\tilde{\text{e}}:$	
5	${}^{\circ}\text{ɔ}$		${}^{\circ}\text{i}:$	
6	${}^{\circ}\tilde{\text{o}}:$		${}^{\circ}\tilde{\text{e}}:$	

2.4. *Impératif.*

L'impératif est caractérisé par le morphème ${}^{\circ}\text{ɔ}$.

2.5. *Infinitif.*

Nous posons 6 morphèmes alternants :

${}^{\circ}\varepsilon$ (IA)
 ${}^{\circ}\text{y}$ (IB), (55), (61)

phème ${}^{\circ}j$ ou un autre morphème constitué d'un morphophonème spécial.

°i	(IC), (53), (54)
°∞	(IIA), (59), (60)
° R	(IIB), (IIC), (49)
°ϕ	(IIIAa)

Il y a une distribution complémentaire entre /∞/, /**R**/ et /ϕ/ : on trouve /∞/ après °t, °d, °z, °εj, °aj
 /**R**/ après °(C) et °(S)
 /ϕ/ après °ij et °yf.

Cependant nous ne les considérons pas comme les allomorphes d'un même morphème parce qu'il faut des contextes trop détaillés, qui reviennent presque à l'énumération des morphèmes lexicaux.

En outre la réduction de /∞/ et de /**R**/ (et éventuellement de /ϕ/) exigerait un nouvel élément spécial. En effet, à cause de [9], on ne peut pas dire que °**R** → /∞/ après °t, °d, °z, °εj, °aj ;

p. ex. °bat + **R** → */baty**R**/ (selon [9]) (29) (inf.)

Il n'y a pas de distribution complémentaire entre /ε/, /y/ et /i/. Il est impossible de prédire, à partir des morphèmes lexicaux des verbes de (I), le morphème de l'infinitif qui apparaîtra ;

p. ex. °wet + i (20)	ã:bet + ε (1)
°sɔp + ε (1)	askɛɔp + y (16)

Ces 3 morphèmes ne peuvent donc pas être réduits en un morphème. Il n'y a pas non plus de distribution complémentaire entre d'une part /ε/, /i/, /y/ et d'autre part /∞/ et /ϕ/ (cf. aussi III.2.2.1.) ;

p. ex.

°pif + i → /pifi/ (20)	°pɔlif + ϕ → /pɔli/ (51)
°ɔd + ε → /ɔdε/ (2)	°mɔd + ∞ → /mɔt/ (30)

2.6. *Participe passé.*

Nous posons 4 morphèmes alternants :

- °_ε (IA)
 °_y (IB), (IIA), (IIB), (49), (55), (59)
 °_i (IC), (53), (54), (60)
 °_ϕ (IIC), (49) (1), (IIIAa).

Il n'y a pas de distribution complémentaire entre :

- /ε/, /y/ et /i/ (cf. III.2.5.)
 — /y/ et /ϕ/

p. ex. °_cE(j) + y → /cɛjy/ (36) °_bɛE(j) + ϕ → /bɛɛ:/ (44)

— d'une part /ε/, /y/, /i/ et d'autre part /ϕ/ (cf. aussi III.2.2.1. et III.2.5.)

p. ex. °_pif + i → /pifi/ (20) °_poɪif + ϕ → /pɔli/ (51)

2.7. *Participe présent.*

Le participe présent est caractérisé par le morphème °_ā:

3. *Formules pour la formation des différentes formes verbales.*

	morphème + morphème		+ morphème
	lexical	grammatical	grammatical
pr. ind.	° _x	+ °présent sg.	+ °indicatif
		4	
		5	
		6	
pr. subj.	° _x	+ idem	+ °subjunctif

(1) (49) présente deux formes pour le pp. : /kɔjy/ et /kɔ:/.

impf. ind.	°X	+	°imparfait sg.	+	°indicatif	
						4
						5
						6
impf. subj.	°X	+	idem	+	°subjonctif	
fut.	°X	+	°R	+	°futur sg.	
						4
						5
						6
cond.	°X	+	°R	+	imparfait sg.	
						4
						5
						6
imp.	°X	+	°impératif			—
inf.	°X	+	°infinitif			—
pp.	°X	+	°participe passé			—
ppr.	°X	+	°participe présent			—

4. Applications.

(4) catégorie (IA) morphème lexical : °O:Rd

pr. ind. sg. } °O:Rd + ∞ + ∞ → /o:t/ selon [1] [9] (1)
 pr. subj. sg. }

pr. ind. 4 °O:Rd + ä: + ∞ → /o:rdä:/

pr. ind. 6 °O:Rd + ny + ∞ → /o:dny/ [9]

fut. sg. °O:Rd + R + ε → /o:rdε/ [9]

inf. } °O:Rd + ε → /o:rdε/
 pp. }

(1) Nous n'indiquerons ici que les règles en vertu desquelles un morphophonème est représenté indirectement.

(5)	(IA)	${}^{\circ}\text{br}\text{ɔft}\text{ɛ}$			
pr. ind. sg.	}	${}^{\circ}\text{br}\text{ɔft}\text{ɛ} + \infty + \infty$	$\rightarrow / \text{br}\text{ɔft}\text{e:j} /$ [18]		
pr. subj. sg.					
pr. ind. 5				${}^{\circ}\text{br}\text{ɔft}\text{ɛ} + \text{ɔ} + \infty$	$\rightarrow / \text{br}\text{ɔft}\text{ɔ} /$ [18]
pr. ind. 6				${}^{\circ}\text{br}\text{ɔft}\text{ɛ} + \text{ny} + \infty$	$\rightarrow / \text{br}\text{ɔft}\text{e:jny} /$ [18]

(8)	(IA)	${}^{\circ}\text{t}\ddot{\text{a}}:\text{fl}$			
pr. ind. sg.	}	${}^{\circ}\text{t}\ddot{\text{a}}:\text{fl} + \infty + \infty$	$\rightarrow / \text{t}\ddot{\text{a}}:\text{fel} /$ [5]		
pr. subj. sg.					
impf. ind. sg.				${}^{\circ}\text{t}\ddot{\text{a}}:\text{fl} + \text{œ} + \infty$	$\rightarrow / \text{t}\ddot{\text{a}}:\text{flœ} /$
fut. 6				${}^{\circ}\text{t}\ddot{\text{a}}:\text{fl} + \text{r} + \text{õ}:$	$\rightarrow / \text{t}\ddot{\text{a}}:\text{flrõ}:/$ [5]
inf.	}	${}^{\circ}\text{t}\ddot{\text{a}}:\text{fl} + \text{ɛ}$	$\rightarrow / \text{t}\ddot{\text{a}}:\text{flɛ} /$		
pp.					

(24)	(IC)	${}^{\circ}\text{r}\ddot{\text{a}}:\text{c}\text{ɛ}$			
pr. ind. sg.	}	${}^{\circ}\text{r}\ddot{\text{a}}:\text{c}\text{ɛ} + \infty + \infty$	$\rightarrow / \text{r}\ddot{\text{a}}:\text{ci:j} /$ [18]		
pr. subj. sg.					
cond. 4				${}^{\circ}\text{r}\ddot{\text{a}}:\text{c}\text{ɛ} + \text{r} + \text{ê}:$	$\rightarrow / \text{r}\ddot{\text{a}}:\text{ci:rê}:/$ [18]
inf.				}	${}^{\circ}\text{r}\ddot{\text{a}}:\text{c}\text{ɛ} + \text{i}$
pp.					

(32)	(IIA)	${}^{\circ}\text{k}\text{øz}$	
pr. ind. sg.	${}^{\circ}\text{k}\text{øz} + \infty + \text{ɕ}$	$\rightarrow / \text{kø}:/$	[14]
pr. subj. sg.	${}^{\circ}\text{k}\text{øz} + \infty + \infty$	$\rightarrow / \text{kø:s} /$	[14][1]
fut. 5	${}^{\circ}\text{k}\text{øz} + \text{r} + \text{ɔ}$	$\rightarrow / \text{kø:zrɔ} /$	[14]
inf.	${}^{\circ}\text{k}\text{øz} + \infty$	$\rightarrow / \text{kø:s} /$	[14][1]
pp.	${}^{\circ}\text{k}\text{øz} + \text{y}$	$\rightarrow / \text{køzy} /$	[14]

(39)	(IIB)	${}^{\circ}\text{p}\ddot{\text{o}}:(\text{n})$	
pr. ind. sg.	${}^{\circ}\text{p}\ddot{\text{o}}:(\text{n}) + \infty + \text{ɕ}$	$\rightarrow / \text{p}\ddot{\text{o}}:/$	
pr. subj. sg.	${}^{\circ}\text{p}\ddot{\text{o}}:(\text{n}) + \infty + \text{f}$	$\rightarrow / \text{p}\ddot{\text{o}}:j /$	[10][19]

impf. ind. sg.	${}^{\circ}p\delta:(n) + \text{œ} + \infty \rightarrow /p\text{œ}n\text{œ}/$	[10][13]
pr. subj. 6	${}^{\circ}p\delta:(n) + ny + \int \rightarrow /p\text{œ}nny\int/$	[10][13]
inf.	${}^{\circ}p\delta:(n) + \text{R} \rightarrow /p\delta:\text{R}/$	[10]

(44)	(IIC)	${}^{\circ}b\text{RE}(j)$	
pr. ind. sg.	${}^{\circ}b\text{RE}(j) + \infty + \text{†} \rightarrow /b\text{RE}/$	[16]	
pr. subj. sg.	${}^{\circ}b\text{RE}(j) + \infty + \int \rightarrow /b\text{RE}j/$	[16][10][19]	
pr. subj. 4	${}^{\circ}b\text{RE}(j) + \text{ã} + \int \rightarrow /b\text{REjã}\int/$	[16][10]	
pr. ind. 6	${}^{\circ}b\text{RE}(j) + ny + \infty \rightarrow /b\text{REjny}/$	[16][10]	
cond. 5	${}^{\circ}b\text{RE}(j) + \text{R} + i: \rightarrow /b\text{RE}:\text{Ri}:/$	[16][10]	
inf.	${}^{\circ}b\text{RE}(j) + \text{R} \rightarrow /b\text{RE}:\text{R}/$	[16][10]	
pp.	${}^{\circ}b\text{RE}(j) + \text{†} \rightarrow /b\text{RE}/$	[16]	

5. Conclusions.

Nous avons décrit le corpus verbal (1) en partant des morphèmes lexicaux et grammaticaux établis sous III.1 et III.2. Nous avons posé 10 règles de représentation : [1] pour ${}^{\circ}b$, ${}^{\circ}d$, ${}^{\circ}j$, ${}^{\circ}g$, ${}^{\circ}v$, ${}^{\circ}z$, ${}^{\circ}3$ (désignés tous par le même symbole ${}^{\circ}C$ (cf. III.1.1.)); [3] pour ${}^{\circ}j$; [4] pour ${}^{\circ}w$; [5] pour ${}^{\circ}l$; [6] pour ${}^{\circ}n$; [9] pour ${}^{\circ}R$ (cf. III.1.3.); [11] pour ${}^{\circ}u$; [12] pour ${}^{\circ}o$; [13] pour ${}^{\circ}\delta$; (cf. III.1.5.); [19] pour ${}^{\circ}f$ (cf. III.2.2.2.). Nous avons posé également 6 éléments structuraux spéciaux avec leur règle de représentation : ${}^{\circ}()$ [10] (cf. III.1.4.); ${}^{\circ}\emptyset$ [14]; ${}^{\circ}I$ [15]; ${}^{\circ}E$ [16]; ${}^{\circ}O$ [17] (cf. III.1.6.); ${}^{\circ}\exists$ [18] (cf. III.1.7.). Tous les autres morphophonèmes (à savoir ${}^{\circ}p$, ${}^{\circ}t$, ${}^{\circ}c$, ${}^{\circ}k$, ${}^{\circ}f$, ${}^{\circ}s$, ${}^{\circ}m$ et tous les morphophonèmes vocaliques sauf ${}^{\circ}u$, ${}^{\circ}o$ et ${}^{\circ}\delta$) sont

(1) A l'exclusion des 15 séries écartées du corpus sous III.0. et de 5 formes isolées, à savoir : l'inf. de (40) $/k\text{R}w\text{E}:\text{R}/$ (cf. III.1.4.); le pr. ind. sg. et le pp. de (43) $/sk\text{R}i/$ (cf. III.1.6.); la deuxième forme du pr. subj. sg. de (45) $/ky\int/$ (cf. III.1.4.); la deuxième forme du fut. sg. (et toutes les formes dérivées de ce temps primitif) de (51) $/p\text{œ}l\text{R}i\text{œ}/$ (cf. III.1.8.); le pp. de (61) $/mwa:\text{R}/$ (cf. III.1.6.).

représentés directement dans tous les contextes. Toutes les règles de représentation fonctionnent sans hiérarchie entre elles.

Grâce à cette description, par laquelle nous avons considéré un certain nombre de groupes de phonèmes (ou segments phonologiques), comme constituant une seule unité au niveau morphophonologique, nous sommes à même de donner une transcription morphophonologique du corpus. Sur la base de celle-ci, nous pouvons répartir le corpus verbal en 13 séries (1). Les morphèmes grammaticaux de l'indicatif (au présent sg.), du subjonctif (au présent sg.), de l'infinitif et du participe passé serviront de critère pour distinguer les verbes, puisqu'ils constituent, au niveau morphophonologique, le seul facteur permettant une différenciation des verbes (2). Nous réunissons donc dans une série, tous les verbes qui s'adjoignent les mêmes morphèmes grammaticaux à l'indicatif (au présent sg.), au subjonctif (au présent sg.), à l'infinitif et au participe passé.

1) morphème	morphème	morphème	morphème
de l'indicatif	du subjonctif	de l'infinitif	du part.
(au présent	(idem)		passé
sg.)			
°oo	°oo	°e	°e

(1) Nous ne tiendrons pas compte des 15 séries et des 5 formes écartées du corpus.

(2) Comme toutes les alternances du radical ont été décrites (cf. III.1.), celles-ci ne peuvent plus servir de critère pour distinguer les verbes, puisqu'il s'agit de phénomènes qui ne se produisent qu'au niveau phonologique en vertu des règles de représentation de certains morphophonèmes.

Les morphèmes grammaticaux du présent, de l'imparfait, du futur, du conditionnel, de l'impératif, du participe présent, de l'indicatif (au présent 4, 5 et 6 et à l'imparfait sg., 4, 5 et 6) et du subjonctif (idem), qui sont les mêmes pour tous les verbes (cf. III.2.), ne peuvent pas non plus servir à distinguer des verbes.

anciennes séries qui sont réunies dans cette série :

(1) (2) (3) (4) (5) (6) (7) (8) (9) (10) (11) (13) (14)

- | | | | | |
|-----|----------------|----------------|----------------|----------------|
| 2) | o _∞ | o _∞ | o _y | o _y |
| | (16) | (17) | (18) | (19) |
| 3) | o _∞ | o _∞ | o _i | o _i |
| | (20) | (21) | (22) | (23) |
| | (24) | (25) | (26) | (27) |
| | (28) | | | |
| 4) | o _ɕ | o _∞ | o _∞ | o _y |
| | (29) | (30) | (31) | (32) |
| | (33) | | | |
| 5) | o _ɕ | o _ʃ | o _R | o _y |
| | (36) | (37) | (38) | (39) |
| | (40) | (41) | | |
| 6) | o _ɕ | o _ʃ | o _R | o _ɕ |
| | (42) | (43) | (44) | (45) |
| | (46) | (47) | | |
| 7) | o _ɕ | o _∞ | o _ɕ | o _ɕ |
| | (51) | (52) | | |
| 8) | o _ɕ | o _ʃ | o _i | o _i |
| | (53) | | | |
| 9) | o _ɕ | o _∞ | o _i | o _i |
| | (54) | | | |
| 10) | o _ɕ | o _ʃ | o _y | o _y |
| | (55) | | | |
| 11) | o _∞ | o _∞ | o _∞ | o _y |
| | (59) | | | |
| 12) | o _∞ | o _∞ | o _∞ | o _i |
| | (60) | | | |
| 13) | o _∞ | o _∞ | o _y | /mwa:R/ |
| | (61) | | | |

Par rapport aux 50 séries qu'il fallait distinguer en considérant les formes phonologiques (cf. II.3.2.), cette nouvelle répartition (1) constitue une réduction de 37 séries.

(1) On constate que 1) correspond à (IA) ; 2) à (IB) ; 3) à (IC) ; 4) à (IIA) ; 5) à (IIB) ; 6) à (IIC) ; 7) à (III_{Aa}) ; 8) 9) et 10) à (III_{Ab}) ; 11) et 12) à (IIIB_a) ; 13) à (IIIB_b) (cf. II.3.1.).

Imprimerie George Michiels S. A., Tongres